

LE BIEN PUBLIC

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

La Mêlée Générale

Nous continuons aujourd'hui, comme c'est d'ailleurs notre intention de le faire durant la présente guerre, de mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé succinct, mais aussi complet que possible, des faits saillants de la semaine écoulée. Nous nous imposons pour cela assez de mal; car ce n'est pas une mince affaire que de parcourir chaque jour toutes les dépêches et de n'en retenir que ce qui nous paraît le plus probable et le plus juste. Mais nous estimons de notre devoir de mettre impartialement sous les yeux de nos lecteurs la situation telle qu'elle est, bonne ou mauvaise. Dans la partie qui se joue présentement en Europe, nous risquons gros jeu; et si l'on veut que le public canadien reste prêt à toute éventualité, il importe de ne pas farder les choses; il est aussi nécessaire d'avouer les revers et les possibilités de défaites, qu'il est utile d'exalter les succès de l'armée des alliés qui tient notre sort entre ses mains.

A l'heure présente, les nouvelles réellement importantes sont rares, et resteront rares durant un huit ou quinze jours. C'est que la grande partie est définitivement engagée depuis dimanche matin entre les troupes alliées de la Belgique, de la France et de l'Angleterre d'un côté, et toutes les forces de l'Allemagne de l'autre.

Les troupes en présence couvrent une distance de 200 kilomètres, et forment une double ligne qui part du sud des frontières franco-allemandes, en Alsace-Lorraine, pour se terminer au cœur de la Belgique, entre Bruxelles et Namur. Sur toute cette double ligne ennemie, les forces en présence paraissent égales en nombre: deux millions d'hommes d'un côté, et deux millions de l'autre. Sur cette ligne de feu, il est improbable que l'attaque se fasse simultanément sur tous les points à la fois; il devra au contraire y avoir une infinité de chocs partiels, avec des succès et des revers de part et d'autre. C'est vers l'endroit le plus affaibli de cette ligne que l'Allemagne dirigera finalement sa réserve de trois à quatre cents mille hommes pour décider de la bataille.

Il est impossible que l'armée des alliés ne réserve pas elle-même une force égale pour faire face à la musique, la dernière heure venue. Le lien présumé de la bataille décisive semble encore être Waterloo, tel que nous le disions l'autre jour. Il est également probable que, simultanément à la mêlée générale sur terre, aura lieu la bataille sur mer. Au reste, les nouvelles d'hier nous annonçaient un engagement dans la mer du Nord. Il est évident que la flotte allemande, tenue en échec par la flotte britannique, jouera le tout pour le tout, et tentera un suprême effort. L'Allemagne ne s'est pas saignée à blanc depuis vingt ans à construire des dreadnoughts, pour s'en laisser placidement déposséder sans coup férir. Sur terre comme sur mer, l'Allemagne joue la son dernier atout; c'est pour elle une question de vie ou de mort. L'on peut donc être sûr que le choc sera terriblement meurtrier, et que la pluie de sang qui jaillira de la fine fleur des troupes européennes marquera le plus vaste holocauste de l'univers. Au reste, cette prise de corps générale est trop épuisante pour être longue, et avant dix ou quinze jours, nous saurons à peu près qui devra sortir vainqueur de cette tragédie mondiale.

Jusqu'à présent les nombreuses nouvelles d'engagements partiels, marquent l'avantage des troupes alliées. La valeur héroïque des belges passera à l'histoire; cette résistance du petit peuple catholique devient de la fée. Les troupes françaises en Alsace comme en Belgique, font des prodiges. Deux choses jettent l'épouvante et la mort parmi les troupes allemandes: la désastreuse précision du tir français et l'irrésistible charge à la baïonnette. Ces deux facteurs finiront par triompher des masses compactes du Kaiser, qui marchent à la mort comme à la parade.

L'immense armée russe dont la mobilisation s'est complétée en dix-huit jours, envahit les frontières allemandes et autrichiennes; les premières dépêches signalent leur succès. La flotte autrichienne est aux prises avec les vaisseaux français et anglais dans l'Adriatique; un désastre autrichien a marqué ce premier contact. Le Japon pourchasse les allemands en Chine, et la Grèce surveille les trahisons de la Turquie.

—o—

Parmi tous les événements tragiques et de portée phénoménale qui s'accomplissent à la même heure, et se poursuivent à la fois, signalons toutefois la promesse magnifique de la libération de la Pologne. L'empereur de Russie vient de s'attacher spontanément le cœur de tous les polonais de Russie, d'Allemagne et d'Autriche par la certitude donnée d'une complète liberté de langue et de religion.

La Pologne démembrée compte encore vingt-cinq millions de loyaux et fiers patriotes, restés fidèles à leur langue et à leur religion, malgré la tyrannie séculaire de potentats inhumains. Sous l'opprobre et la persécution, la Pologne est restée la grande martyre vers laquelle est allée la sympathie constante de tous les peuples épris d'idéal et de saine liberté.

La Russie n'a pas été sans reproches vis-à-vis la Pologne, et le farouche nihilisme lui a fait payer durement son régime oppresseur. L'Allemagne a mis toute sa brutalité à avilir l'âme polonaise, et s'est évertuée à lui supprimer sa langue. La Pologne a conservé cette fierté qui l'a fait digne de survivre à la persécution; elle a gardé jalousement dans son cœur le culte fidèle de ses croyances et de sa langue maternelle.

Aujourd'hui, toute la Pologne est debout, prête à combattre avec les armées russes, et à assurer pour sa part la victoire glorieuse à l'Empereur qui vient de lui donner la garantie de liberté. Et quand le sort des armes aura finalement annihilé le cauchemar allemand, et rendu possible le rétablissement de la chevaleresque Pologne, l'Europe pacifiée bénéficiera de ce contact d'un peuple redevenu libre, qui dans le malheur a su rester fort, grâce à la survivance de sa langue et de sa religion.

Nous avons ici dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, le spectacle attristant d'une Pologne persécutée pour sa langue et sa religion. Nos compatriotes de là bas ne manifestent pas moins de grandeur et de courage que les héroïques victimes de la morgue prussienne.

Espérons que le geste libérateur du maître de toutes les Russies désarmera la haine funeste des oppresseurs du français et du catholicisme dans notre Ouest Canadien. Et souhaitons que l'exemple du Tsar soit aussi salutaire aux persécutés de nos compatriotes, que la "Westminster Gazette" souhaite qu'il le soit auprès des adversaires du Home Rule. Puisque l'heure présente nous met en face de l'ennemi, que toutes nos discussions intestines disparaissent, que nos cœurs s'imprègnent de cette justice qui rend forts, et qu'il n'y ait plus de haines dans l'Empire en face de la haine ennemie.

—o—

La session de guerre vient de s'ouvrir à Ottawa. Cette session sera courte. Les mesures urgentes seront prises par nos parlementaires pour parer à toute éventualité. Il est entendu que la démarcation des partis n'existe plus, et que libéraux comme conservateurs travailleront d'un commun accord pour l'intérêt suprême de la patrie.

Nous souhaitons de tout cœur à nos députés d'être à la hauteur de la tâche. La suppression par eux de toute animosité de parti, est un premier geste qui nous justifie de croire qu'ils sauront être tout entiers au bien général du pays et de l'Empire.

JOSEPH BARNARD,

L'Exposition Lundi

C'est lundi prochain, le 21 de ce mois, qu'aura lieu l'ouverture de notre seizième Exposition de la Vallée du St-Maurice. Nous avons déjà dit le soin que les organisateurs ont pris pour assurer cette année un succès considérable à une œuvre qui mérite le plus complet encouragement de tous. Il ne semble pas que la condition, jusqu'ici assez peu pénible, que nous fait la guerre, soit un obstacle à la parfaite réussite de notre Exposition. D'ailleurs Québec, Sherbrooke et Toronto, n'ont pas vu dans la guerre européenne un prétexte suffisant pour ajourner leur Exposition annuelle, et la position est exactement la même ici.

Il serait peut-être plus à propos que jamais de démontrer éloquemment l'extraordinaire réserve d'énergies que notre jeune pays possède pour tout ce qui concerne l'agriculture et l'industrie. Plus nos efforts tendront à justifier la mère-patrie de considérer notre Canada comme le grenier exceptionnel où il lui sera possible de puiser la vie pendant les guerres qu'elle a à supporter, mieux nous aurons servi l'Empire.

On a fait en sorte que cette année les exhibits agricoles et industriels soient nombreux et de premier choix. Les attractions, les courses surtout, seront probablement de celles que nous aurons vues de mieux ici. Il n'y a pas de doute qu'une grande affluente de visiteurs nous viendra de l'étranger durant chacun des jours de la semaine prochaine.

Nous voyons que le Conseil de ville a décidé de déclarer gratuit le passage des ponts du St-Maurice durant l'Exposition. La mesure est excellente, et mériterait d'être étendue à la traversée du sud. Si le succès incontestable qu'assurera à la compagnie agricole cette facilité d'accès pour les étrangers, pouvait nous amener à la gratuité définitive des ponts du St-Maurice, et à la gratuité de la traversée du sud les jours de marché, nous serions des premiers à nous réjouir d'une chose que nous avons été seul à demander depuis plusieurs années.

Caren fin de compte, si la gratuité de passage est désirable pour amener une grande affluente de visiteurs à l'Exposition, cette gratuité est également désirable pour amener plus nombreuse et chaque jour de l'année, la clientèle nécessaire aux marchands trifluviens.

En restreignant notre demande de gratuité aux seuls jours de marché, nous demeurerons dans les bornes du raisonnable.

J. B.

Ne reçoivent pas le "Bien Public"

Des plaintes nous arrivent presque chaque semaine de la part d'abonnés qui ne reçoivent pas notre journal. Il y a de l'extraordinaire, car enfin il peut arriver qu'une fois notre journal se perde en route; mais qu'un abonné soit des mois sans rien recevoir d'un journal que nous adressons d'ici chaque semaine: ceci dépasse toute conception d'un très mauvais service des postes.

Nous ne pouvons pourtant faire plus que de confier à la poste ici, notre journal adressé à chacun de nos abonnés. Peut-être que si nos amis qui ont à se plaindre, s'adressaient directement à leur propre bureau de poste, ou à l'inspecteur général, ils verraient avant peu la fin de leurs tribulations.

Parmi les plaintes reçues cette semaine nous relevons les suivantes: M. le curé de St-Germain de Grantham n'a pas reçu *Le Bien Public* depuis quatre semaines; M. Nérée Comeau, de St-Léonard de Nicolet, n'a pas reçu *Le Bien Public* depuis quatre semaines; M. J. T. Lord, de Worcester Mass., n'a pas reçu *Le Bien Public* depuis deux mois.

Perdue

Une montre en or, pour dame, a été perdue la semaine dernière. La montre porte les initiales: E. S. R. Prière de rapporter au: No. 11 RUE ROYALE, Trois-Rivières.

Une brochure et des cartes à répandre

Avez-vous remarqué le phénomène que voici? Un homme, clerc ou laïque, parle contre la boisson. Il passe éloquemment en revue tous les motifs capables de détourner un être raisonnable de la dive bouteille. Il établit que l'alcool ruine les bourses, détruit le sentiment de l'honneur, jette les familles sur le pavé, occasionne les plus terribles accidents, discrédite un peuple, fait du foyer un enfer, etc, etc, l'auditoire, contunier de ce genre d'argumentation, reste plutôt froid. Mais que le batailleur antialcoolique met une autre corde à son arc. Voici qu'armé de la science médicale, il esquisse les ravages non seulement du gros coup mais aussi du petit coup sur les divers tissus de l'organisme humain; voici qu'il montre comment l'alcoolisme crée la dyspepsie, atrophie le cœur, paralyse le rein, amortit le foie, fait se détacher toute la machine corporelle; voici qu'il prouve que le mirabolant flacon devient le pire facteur d'épileptiques, de déments, de fous, de dégénérés etc, de suite, l'attention s'éveille, les oreilles se dressent, l'émotion, le regret gagnent les cœurs, des larmes perlent en bien des yeux; l'orateur a gagné son point, il a infligé un rude coup au démon de l'alcool.

Mais pour manier cette arme précieuse, il faut la connaître. Par une excellente brochure qui sort de presse aujourd'hui et qui sera demain mise en vente chez nos libraires et en nos dépôts de journaux, le Dr C. A. Bouchard, nous offre cette arme.

Prenons la tous, car à tous elle rendra d'immenses services: aux habitués de la boisson, pour leur inspirer le courage de briser leur verre; aux tempérants pour assurer leur persévérance et en faire des lutteurs; aux jeunes pour écarter le péril, éloigner la séduction; aux parents et aux chargés d'âmes pour affermir l'autorité de leur parole. La brochure se détaille à cinq sous.

Le travail du Dr Bouchard facilitera l'intelligence des cartes murales antialcooliques que nous avons déjà annoncées et qu'il faudrait installer dans toutes les maisons d'éducation. La Commission Scolaire trifluviennne en a déjà retenu pour toutes ses écoles de garçons. L'exemple sera sans doute suivi. A l'occasion de leur prochaine retraite des échantillons de ces cartes antialcooliques seront soumis à Messieurs les curés. Ils n'auraient qu'à s'entendre avant leur départ, avec MM. les Commissaires de leurs écoles respectives, pour pouvoir donner leur commande la semaine prochaine même.

H. T.

Deuxième centenaire

Concession d'indulgence spéciale par Sa Sainteté Pie X

L'année 1914 est une année jubilaire pour le Cap de la Madeleine. L'on y célèbre, en effet, depuis le mois de mai, le deuxième centenaire de la fondation du Sanctuaire vénéré de N.-D. du T. S. Rosaire. Les Pères Gardiens du Pèlerinage ne pouvaient laisser passer cet anniversaire, aussi important que glorieux, sans le fêter de quelque façon: l'œuvre qui leur est confiée et l'histoire générale de la dévotion Mariale au Canada l'exigeaient.

En conséquence, ils ont songé à demander, pour cet automne du moins, au Souverain Pontife une concession d'indulgence spéciale.

Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, durant sa visite ad limina, daigna se faire leur interprète auprès du Saint-Père.

Voici le texte même de sa supplique:

Très-Saint Père,
"François-Xavier Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Canada, expose que, cette année, se célèbre le deuxième centenaire de la fondation du Sanctuaire de Notre-Dame du Saint-Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine,

dans le susdit diocèse. Ce sanctuaire est un lieu de pèlerinage très fréquenté. Le Concile plénier de Québec l'a fortement recommandé à tous les fidèles du Canada. On y vénère une antique statue de la Sainte Vierge, couronnée, il y a quelques années, grâce à une délégation accordée spécialement par Votre Sainteté!

"Pour commémorer ce deuxième centenaire, et en vue d'exciter la piété des fidèles, le suppliant implore de Votre Sainteté la faveur spirituelle suivante: une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, aux pèlerins qui visiteront le sanctuaire, du 1er jour de Septembre au 12ème jour d'Octobre.

"Et Dieu....."

Sa Sainteté, accédant de tout cœur à cette demande, écrit de sa propre main:

Juxta preces in Domino,
die 2 junii 1914,
Pius P. P. X.

Et, afin qu'il n'y eût aucun sujet d'inquiétude sur la validité de cette indulgence, Monseigneur a bien voulu faire constater cette concession par la Sacrée Congrégation, section des Indulgences.

L'on vaudra bien remarquer que cette indulgence plénière n'est pas *toties quoties*, mais seulement quotidienne, aux conditions ordinaires de la confession et de la communion. d'une visite au Sanctuaire et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife.

Les Pères Oblats du Cap remercient Sa Grandeur de son aimable démarche en faveur du *Sanctuaire National* de la Ste-Vierge.

Ils invitent aussi les fidèles du Canada à venir nombreux, du premier jour de septembre au douzième jour d'octobre, bénéficier des nouvelles richesses spirituelles mises à leur disposition. Nous disons "nouvelles", car il est bien entendu que l'indulgence plénière en question ne nuit en rien aux autres faveurs dont jouit déjà tout pèlerinage au Cap de la Madeleine.

Il n'y a pas à se préoccuper au sujet de la nourriture ou du logement. Les "Maisons des Pèlerins" s'attendent à recevoir beaucoup de visiteurs.

Enfin, la question du voyage entre les Trois-Rivières et le Cap de la Madeleine est résolue, grâce à un bon service de deux autobus faisant la navette, presque chaque heure du jour, entre ces deux localités, et transportant les passagers pour le prix très minime de 15 sous sur semaine et de 25 le dimanche.

A tous le plus cordial accueil!

Étude Légale

Les accidents du travail

Nous publions en deuxième page le commencement d'une étude légale relative à la loi concernant les accidents du travail. Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur cet important travail dû à la plume de M. Fortunat Lord, du barreau des Trois-Rivières.

M. Lord a déjà publié deux ouvrages de droit qui ont été favorablement accueillis par tous nos praticiens, et nous sommes persuadé que sa présente étude sur la loi des accidents rendra d'importants services, non seulement aux hommes de loi, mais à la classe considérable du public pour qui ces renseignements seront précieux.

Servantes et Cuisinier

On demande des servantes et un cuisinier pour restaurant.

S'adresser à:
77 CHAMPFLOUR
Trois-Rivières

Département d'Épargne

4% INTERET de QUATRE pour **4%**
cent alloué sur Dépôts.

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers

TROIS-RIVIERES, Qué.

Sinistre rumeur

Depuis hier après-midi une rumeur persistante annonce la mort du Pape Pie X.

Nous osons espérer que cette nouvelle est mal fondée. Nous savions Sa Sainteté assez gravement indisposée; mais les médecins ne redoutaient aucun danger. A l'Évêché, l'on a reçu aucune information à ce sujet et la nouvelle n'est pas encore officiellement confirmée.

Dans les circonstances tragiques que nous traversons, la mort du saint Pontife Pie X, serait une véritable catastrophe.

Espérons que pareille épreuve sera évitée à l'Eglise catholique.

Le passage du "Caroline"

Hier après-midi vers trois heures et demie, le "Caroline" parti du matin de Montréal avec 1200 réservistes français appelés sous les drapeaux, fut signalé devant la ville.

Une foule considérable s'était portée sur la terrasse et sur nos quais, et des vivats chaleureux saluèrent les soldats en route pour la France, pendant que la canon annonçait à notre ville le passage de ces braves.

Conférence de M. le Chanoine Massicotte

La conférence donnée mercredi soir le 12 à l'Hôtel de ville par M. le curé Massicotte, au profit de l'Orphelinat St-Dominique, avait attiré un auditoire nombreux et choisi.

L'Orchestre Trifluvien, qui avait bien voulu prêter son concours, nous fit entendre trois de ses morceaux choisis, tandis que Mlle Angéline Gouin nous chanta avec goût "Ouvre tes beaux yeux" et "Chant de la vauderie".

Dans l'intermède Mlle Daveluy déclama avec beaucoup de talent un morceau de Botrel et le mariage du "Pinson et de la Fauvette".

Enfin le conférencier, dont la réputation n'est plus à faire a captivé l'attention de son auditoire en évoquant le souvenir des grandes fêtes religieuses dont il avait été témoin à St-Pierre de Rome; il nous communiqua son émotion quand il nous fit voir le Père commun des fidèles porté sur la sedia au dessus de la foule qui l'acclame et traversant l'immense basilique en bénissant ses enfants.

Une visite au Colisée dont le sol tout imprégné du sang des millions de martyrs fait revivre devant nous les persécutions sanglantes des premiers siècles de l'Eglise, nous rappelle que la vie chrétienne est une lutte et que tous nous avons à combattre pour défendre notre foi.

La soirée se termina par des vues de la Palestine que le conférencier voulut bien expliquer en nous disant les observations faites au cours de son récent voyage.

Le produit de sa conférence affecté à l'Orphelinat St-Dominique a rapporté \$128.80.

Avis Précieux AUX

Commerçants et Financiers

MM. P. E. Panneton & fils, banquiers, ont l'honneur d'informer nos gens du commerce, de la finance, prêteurs, etc., qu'ils achèteront suivant discrétion, toutes créances de comptes, paiements de terre, balances de prix de ventes, obligations et hypothèques. 8-6 4f

Institutrices demandées

Maîtresses d'école pour le mois de septembre prochain. Faire application le plus tôt possible. S'adresser au Secrétaire-Trésorier: MAX. ST-LOUIS, Ste-Ursule, Comté de Maskinongé, P. Q.

20-8 2f

LE RISQUE PROFESSIONNEL

CHAPITRE I.—LES PRELIMINAIRES

SECTION I.—EVOLUTION DU RISQUE PROFESSIONNEL

1.—Le Risque Professionnel n'a été accepté que tardivement par la Province de Québec. Il l'a été le 20 mai 1909.

Avant cette date, notre province était partagée entre les trois systèmes, qui ont divisé la France en matière de responsabilité, à savoir les systèmes de la faute *délictuelle*, de la faute *contractuelle* et de la faute *objective*.

2.—Le système de la faute *délictuelle* avait pour lui la force des traditions et une jurisprudence constante de plusieurs années. Les partisans de ce système s'appuyaient sur les articles 983 et 1053 du code civil. Ils raisonnaient comme suit : "La personne, qui réclame des dommages à cause d'un délit ou d'un quasi-délit, est dans la position d'un créancier vis-à-vis de son débiteur. D'après l'article 1203 du code civil, c'est à celui qui réclame l'exécution d'une obligation à la prouver. L'ouvrier, victime d'un accident, doit donc prouver faute ou négligence de la part du patron ou de son préposé, s'il veut en obtenir des dommages. QUÆ SINE CULPA ACCIDUNT A NULLO PRAESTANTUR."

3.—Lorsque le législateur posa le principe de l'article 1053 du code civil, l'industrie était encore à son berceau. Il était rare de voir une agglomération d'ouvriers travailler pour le même patron. En sorte que les relations, qui existaient entre l'ouvrier et son employeur, étaient plutôt celles d'individu à individu. De plus, l'ouvrier fournissait ses propres instruments de travail, qui étaient simples, peu dangereux et faciles à manier. L'on comprend que dans ces conditions, les accidents du travail n'étaient pas fréquents. Quand ils avaient lieu, les trois quarts étaient imputables à la faute ou à la négligence de l'ouvrier. Notre législateur ne pouvait faire autrement que de répéter dans notre code l'ancienne disposition du droit français.

4.—Mais voici qu'après 1806, le génie humain se porta vers l'industrie. Des usines émergèrent du sol. Les forces vives furent remplacées par les forces motrices. La vapeur, l'électricité, le gaz jetèrent ça et là leurs réseaux, et formèrent dans l'usine une véritable toile où la mort guettait sa victime. L'attente n'était pas toujours de longue durée. Un choc électrique, une explosion produisaient de véritables hécatombes. Notre loi gardait le silence. Aussi, quand leur homme était mort, la femme et les enfants tombaient-ils dans la misère. Incapables de faire aucune preuve de faute ou de négligence, ils demeuraient sans recours contre le patron. Les compagnons du défunt, les contremaîtres ignoraient la cause de l'accident ou n'osaient la divulguer, crainte de perdre leur emploi.

5.—Avec la vapeur et l'électricité, le machinisme se développa dans des proportions incroyables. Le patron ne voulait plus de l'outil de l'ouvrier. Il était trop lent et ne faisait pas assez bien. La concurrence obligeait à changer. Le patron emplit ses ateliers de machines récentes. L'ouvrier devint un rouage que le patron adaptait suivant les besoins de son industrie. L'on eut le spectacle de tout un peuple réuni dans le même milieu, courbé sur la même tâche, faisant les mêmes gestes, manœuvrant les mêmes engins de travail.

6.—Des risques inconnus naquirent. La machine dite perfectionnée ne l'était pas toujours. Elle s'enveloppait de mystère et devenait facilement sous la main de l'ouvrier un instrument de torture. Ce n'était pas encore un plaisir que d'administrer une preuve de faute ou de négligence contre le patron. Dans bien des cas du reste, l'ouvrier était en faute. Soit fatigue, routine ou inhabileté, il abandonnait ses moyens de protection. La machine le happait au passage et le blessait.

7.—Une statistique, publiée en 1883, jeta l'émoi dans les esprits : 60% des accidents de travail étaient causés par un fait inconnu, un cas fortuit ou de force majeure ; 12% par la faute du patron ; 20% par celle de l'ouvrier.

L'ancienne proportion était renversée. La loi n'était plus l'expression de la justice humaine. De nombreuses plaintes se firent entendre.

8.—M. Marc Sauzet, un français, et M. Saintelette, un belge, apparurent. Ils proposèrent, le premier en 1883, le second en 1884, le système de la faute *contractuelle*. "Dans tout bail de services personnels", disaient-ils, "l'article 1070 du code civil est sous-entendu. Cet article détermine que les droits et obligations résultant du louage sont assujettis aux règles communes au contrat. Or, parmi les règles communes au contrat, il y a les articles 1022 et 1024 du code civil. Rien n'est plus conforme à l'équité, l'usage et la loi que le patron fournisse à l'ouvrier des instruments en bon ordre et le reçoive dans un atelier sûrement aménagé. Lors donc qu'un accident arrive, il faut présumer que le patron n'a pas rempli ses obligations. Partant, il doit être condamné, à moins qu'il ne prouve force majeure ou cas fortuit."

9.—Ce système ne satisfait pas l'opinion : (a) Il laissait encore les cas fortuits et de force majeure à la charge de l'ouvrier ;

(b) Il ne prévoyait pas les dommages causés entre ouvriers ; (c) Il faisait de la responsabilité une affaire de discrétion en lui donnant pour base le contrat de louage.

10.—La théorie de la faute *contractuelle* fut soumise à nos tribunaux en 1899. Dans une cause de McCarthy vs The Thomas Davidson Mfg (18 C. S. 272), l'honorable juge Lemieux accepta les propositions de MM. Sauzet et Saintelette, mais il recula devant leurs conclusions. L'ONUS PROBANDI devait rester sur les épaules de l'ouvrier. Dans deux autres causes, le système franco-belge fut encore moins heureux. La Cour de Révision rejeta et principes et conclusions.

C. R., Montréal, 1900, Robillard vs Wand, 17 C. S. 475 ; C. R., Montréal, 1907, Lee vs Logan, 31 C. S. 469 (confirmé par la Cour Suprême, 39 C. S. C. 312).

11.—Enfin une dernière théorie vit le jour en 1894. MM. Edmond Saleilles et Louis Jossierand en furent les parrains. Ils lui donnèrent le nom de faute *objective*. Voici leur augmentation : "En vertu de l'article 1051 du code civil, toute personne est responsable non seulement des dommages causés par sa faute, mais encore de ceux causés par la chose dont elle a la garde. Le patron, ayant la garde des instruments dont l'ouvrier se sert dans l'usine, devra supporter les dommages que ces instruments causent. L'accident fait présumer la faute du patron. Le patron n'échappera à la responsabilité qu'en détruisant cette présomption. Et il la détruira s'il établit la faute ou la négligence de l'ouvrier."

12.—Les auteurs ont formulé plusieurs objections à l'encontre de la théorie de la faute *objective*. M. Mignault prétend qu'elle est fondée sur une fausse interprétation de l'article 1051 du code civil. "Notre code", écrit-il (5 Mignault 681), "ne constitue pas comme le code Napoléon un droit nouveau. Il est l'énonciation du droit existant, lors de sa promulgation. Or, tout le monde admet que, d'après l'ancien droit, la responsabilité du propriétaire d'une chose n'existait qu'à la condition qu'il fut en faute."

Plus loin, le même auteur s'interroge : "La loi présume-t-elle la faute dans le cas du dommage causé par une chose quelconque ? Ici encore, la tradition nous arrête et nous limite aux cas énoncés par l'article 1055 du code civil, ceux des animaux et du bâtiment, qui s'écroule."

D'autres virent dans la théorie de la faute *objective* une violation du droit de propriété. "Le propriétaire d'une chose a le droit d'en jouir et de disposer de la manière la plus absolue pourvu qu'il n'en fasse pas un usage prohibé par la loi ou les règlements (406 C. C.). Si en jouissant légalement d'une chose j'exerce un droit, comment pourrais-je concourir une responsabilité ? NEMINEM LAEDIT QUI SUO JURE UTITUR."

13.—Malgré ces objections, nos cours de justice accueillirent favorablement le nouveau système. Elles trouvèrent en lui une amélioration au sort de l'ouvrier. Dorénavant, le cas fortuit était à la charge du patron. Les actions des ouvriers eurent un meilleur destin. Elles furent maintenues dans diverses instances. D'abord, en 1896, dans une cause de Archibald & Yale, 6 B. R. 334. Ensuite dans les causes de :

The George Matthews Co. & Bouchard, 8 B. R. 550 (confirmé par 28 C. S. C. 580) ;

Désrosiers vs St-Lawrence Furniture Co., 27 C. S. 73 ;

Bélanger vs Cie Desjardins, 29 C. S. 1 ;

Royal Paper Mills Co. & Cameron, 39 C. S. C. 369 ;

Cité de Montréal & Gosney, 13 B. R. 214 ;

Enfin dans la cause de Doucet vs The Shawinigan Carbide Co., 18 B. R. 272 (confirmé par 42 C. S. C. 281).

14.—Bien que la théorie de la faute *objective* se rapprochât beaucoup du Risque Professionnel, elle n'en comprenait pas tous les avantages. Les ouvriers continuèrent leurs revendications. Le 1er juin 1904, Sir Horace Archaibault, aujourd'hui juge en chef de la Cour d'Appel, proposa une loi des accidents au Conseil Législatif. La proposition fut déferée à un comité d'études. Des avocats éminents mirent leur plume au service des ouvriers. MM. Walton, Eugène Lafontaine (aujourd'hui juge de la Cour Supérieure à Montréal), MM. P. B. Mignault, J. J. Beauchamp publièrent dans la nouvelle série de la Revue Légale des articles profonds, clairs, logiques.

1 R. L. n. s. 67, 409 ;

5 R. L. n. s. 425 ;

6 R. L. n. s. 518 ;

10 R. L. n. s. 6 ;

12 R. L. n. s. 103.

En 1907, le gouvernement de cette province reprit l'idée de Sir Archaibault. Il chargea trois commissaires MM. Arthur Globensky (aujourd'hui juge de la Cour Supérieure à Sherbrooke), Charles Gordon et Georges Marois du soin :

(a) de faire une étude critique des lois et de la jurisprudence des différents pays sur les accidents du travail ;

(b) de rechercher des règles justes et équitables pour déterminer les recours et les rapports de droit que font naître les accidents qui surviennent par le fait du travail ;

(c) d'étudier s'il est opportun, dans cette province, de changer la base de la responsabilité de notre droit, la faute *délictuelle*, pour la remplacer par une autre base en matière d'accidents du travail ;

(d) de chercher s'il peut être légitime de décréter obligatoire l'assurance des employés contre les accidents du travail au bénéfice de ceux qui ont un recours contre eux pour les aliments, aux frais des chefs d'entreprise ou autrement ;

(e) de faire toute suggestion qui serait de nature à légaliser de nouveaux recours plus équitables et proposer toute modification aux lois propres à protéger les victimes de ces accidents tout en étant juste pour les chefs d'entreprise.

15.—Les trois commissaires se mirent immédiatement à l'œuvre. Leur enquête fut complète. Ils entendirent les patrons, les ouvriers, les courtiers d'assurance, les représentants du commerce. Ils cherchèrent dans la législation des pays soumis au Risque Professionnel les principes applicables à la Province de Québec. Le 5 décembre 1908, ils adressèrent leur rapport au Lieutenant-Gouverneur en conseil. Conformément à ce rapport, l'honorable Alexandre Taschereau bâtit un projet de loi qu'il présenta à l'Assemblée Législative. Il n'y avait plus raison d'hésiter. Aussi bien, la Chambre vota le projet. La nouvelle loi était calquée sur la loi française de 1898. Elle entra en vigueur le 20 mai 1909. Le statut 9 Edouard VII, au chapitre 66, et les derniers statuts refondus, aux articles 7321 et suivants, la reproduisent IN EXTENSO.

FORTUNAT LORD, C. R. Avocat.

La foule acclamant

M. Bourassa

Des impressions rapportées par un Belge, au Congrès eucharistique de Lourdes, et communiquées au "Bien Public" de Gand, nous détachons ce passage qui montre jusqu'à quel point M. Henri Bourassa a fait acclamer le nom canadien-français là-bas : "Et que dirons-nous de cette foule maintenant, de cette foule pieuse, mais rarement recueillie, car on la voudrait au moins dans son ensemble, un peu moins tapageuse et plus silencieuse surtout aux environs de la grotte. Mais il me semble que c'est un besoin de ce peuple exubérant de crier à haute voix les sentiments qui le dominent. Je n'en veux d'autre preuve que le délire qui accueillit la harangue très enflammée de M. H. Bourassa, à l'assemblée générale

d'hier soir (jeudi). Les braves que son éloquence de feu soulevait à chaque instant, se traduisaient par des clameurs dont les échos très vibrants se faisaient entendre à plus d'un kilomètre de distance. Nous en fîmes nous-mêmes la constatation à la chambre d'hôtel que nous occupons et située à un quart d'heure de l'église du Rosaire."

Soumissions demandées

La Corporation de Batiscan recevra jusqu'au 25 du mois courant, à 7 heures p. m., des soumissions cachetées, pour la confection d'une route, consistant en macadamisage, ponceaux, etc. Le devis peut être examiné et les informations obtenues au bureau du secrétaire-trésorier. Un chèque accepté au montant de 5% de la soumission devra accompagner celle-ci. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JULES FUGERE,

Ass. Sec.-Trésorier

Batiscan, 20 août 1914.

TELEPHONE 531

TELEPHONE 53

LA BUANDERIE UNION

Voyez comme ils sont satisfaits.

POURQUOI ?



C'est parcequ'ils ont fait laver leur linge à la Buanderie Union. Nous avons la réputation de faire l'ouvrage exceptionnement bien : nos employés sont des experts et notre Buanderie est une des plus modernes de la province Québec. Nous considérons cela comme une faveur, quand nos clients attirent notre attention sur quelque chose qui n'est pas satisfaisant. Envoyez-nous votre linge cette semaine. Nous faisons une spécialité de linge délicat des dames et de messieurs.

24-24a RUE CHAMPLAIN

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION (FONDEE EN 1909.)
Capital autorisé \$500,000.00
Actif du Fonds de pension, le 30 juin 1914 \$495,409.11
Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910	119	8,510	19,269	\$72,217.94
1911	224	14,228	30,910	\$170,670.80
1912	294	19,326	39,211	\$284,355.82
1913	319	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 juin)	374	26,569	51,763	495,409.11

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL

Bureau-Chef à Québec :

126, Rue Saint-Pierre,

EDIFICE "DOMINION" QUEBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie" X. LESAGE, Gérant

Agents aux Trois-Rivières :

J. A. CHARBONNEAU,

189, Notre-Dame.

TELEPHONE SCHILLER,

N.-Dame des Allégres

161 Ste-Julie

TELEPHONE BELL 73.

La Cie de Placage d'Argent

Des Trois-Rivières.

The Three Rivers Silver Plate Co.

Cuivrage, Argenture, Dorure et Nickelage, Galvaniques
SPECIALITE : REPARATIONS D'ORNEMENTS D'EGLISES ET D'ELECTROLIERS.

Pour toutes informations s'adresser à E. N. BEAUDRY
Marchand de fer et Quinquillier.

Coin St-Prosper et Champflour.

Merveilles de l'Exposition

La plus grande sera sans doute de remarquer que la foule qui comme toujours envahira le terrain de l'Exposition aura eu le bon goût d'aller se chauffer chez

O. Meunier,

Marchand de Chaussures

262 rues Laviolette et Richard



NOUS VENONS DE RECEVOIR UN ASSORTIMENT COMPLET DE REMÈDES

Rexall

Manufacturé par la United Drug Co. qui emploie de 5000 personnes et vend annuellement pour plus de \$15,000,000.00. Ces marchandises sont vendues par plus de 7000 pharmaciens de première classe dans l'Amérique du Nord. Il y a un remède REXALL pour chaque maladie.

Nous vendons tous les remèdes REXALL avec garantie de remettre à l'acheteur son argent si les remèdes ne donnent pas de résultats satisfaisants. Vous serez juge vous-même. Venez et demandez-nous tous les renseignements.

Lunettes sur commandes

Les seules lunettes que vous pouvez porter sans crainte sont les lunettes faites d'après l'ordonnance d'un OPTICIEN.

Essayer des lunettes toutes faites ne donne jamais satisfaction.

Un examen consciencieux et scientifique peut seul déterminer la force des lentilles que vous devez porter.

Notre expérience et notre habileté nous permettent de vous dire quels verres vous devez porter et de vous les préparer tels que requis par vos besoins individuels.

Pour une semaine seulement

Pour une semaine seulement à chaque achat d'une boîte d'"Orderlies" ou une boîte de "Dyspepsia Tablets" ou une bouteille d'"Olive Oil Emulsion". Grátis un Porte-brosse à dents en verre, valant 25c **GRATIS**.

Tél. Bell

No 1

Pour une semaine seulement

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT A CHAQUE ACHAT DE PRÉPARATION DE TOILETTE "REXALL" Grátis Un magnifique Evantail Japonais, Grátis

Prudence d'abord chez WILLIAMS

Nous préparons les prescriptions médicales exactement comme votre Docteur les ordonne et nous n'employons que des ingrédients de première qualité. Nous employons le système de "Doubles Chèques" et pas une seule ordonnance ne quitte notre magasin doublement contrôlée par des pharmaciens expérimentés.

Nos prix comprennent seulement les ingrédients et le temps nécessaire pour la préparation. Nous ne demandons rien pour le secret parce qu'il n'y a pas de secret chez WILLIAMS, seulement du talent et ainsi vous êtes toujours sûr.

Apportez vos prescriptions.

Nous donnerons un CADEAU à chaque personne qui visitera notre PHARMACIE durant l'Exposition :-: :-:

Prompte Livraison

La Pharmacie Williams

20, Rue Hart The Rexall Store Trois-Rivières

Conseil de Ville

Séance régulière du 17 août 1914

Étaient présents : Son Honneur le maire J. A. Tessier et MM. les échevins Beaulac, Clément et Mercier. Le procès verbal de la dernière assemblée est adopté après lecture. Le greffier donne ensuite lecture des rapports des Comités permanents, à leurs assemblées du 6 et du 13 août courant.

Extraits du rapport des Comités Permanents. Assemblée du 6 août

Vos comités ont l'honneur de vous faire rapport :

Vos comités ont pris connaissance d'une réclamation de "The Lanet Realty Co." demandant l'ouverture des rues où il y a des constructions sur leurs terrains, ainsi que le pose de l'aqueduc et du drainage.

Vu le rapport de l'ingénieur, ils suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

Lue une lettre de Mlle Elmire Giroux demandant le drainage sur la rue Royale.

Vu le rapport de l'ingénieur, vos comités suggèrent d'accorder cette demande.

Lue une lettre de M. Alfred Beaudry offrant de faire l'ouvrage nécessaire au déplacement du trottoir, coin des rues Laviolette et St-Pierre, pour la somme de \$250.

Vos comités suggèrent d'accorder cette offre et d'autoriser le trésorier à payer ce montant sur approbation de l'ingénieur.

Vos comités suggèrent d'autoriser l'ingénieur à faire faire le trottoir autour de l'église Ste-Cécile, par M. Onésime Pronovost, au prix de une piastre et soixante-et-dix centins la verge (\$1.70).

Les comités s'ajournent.

Assemblée du 13 août

Lue une lettre de M. Ans. Dubé, demandant de lui faire poser l'eau et une borne-fontaine sur le terrain acquis de la Corporation.

Vu le rapport de l'ingénieur vos comités recommandent d'accorder cette demande.

La un rapport du contrôleur demandant une échelle de garantie à la Cité pour certains employés de la Corporation.

Vos comités suggèrent d'adopter ce rapport.

Lue une lettre de MM. Désy & Langlois portant à la connaissance du Conseil que M. Guilbault pourrait subir certains dommages pour le fait qu'on lui défendrait d'exploiter un théâtre sur l'Avenue Laviolette.

Vu l'opinion de l'aviseur légal vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

Lue une lettre de MM. Richard et William Ferron portant à la connaissance du Conseil que leur trottoir était en bon état.

Vu le rapport de l'ingénieur que ce trottoir a été démolé par les employés de la Corporation et qu'ils sont à exécuter sa construction vos comités suggèrent d'adopter ce rapport.

La un rapport de l'ingénieur évaluant à trois cents piastres (\$300) les travaux restant à faire sur le terrain des jeux.

Vos comités suggèrent d'autoriser l'ingénieur à faire faire ces travaux.

La une lettre de MM. Germain & Frère offrant de vendre à la Corporation des fournaux à l'huile pour fondre le plomb.

Vu le rapport de l'ingénieur recommandant d'acheter un de ces fournaux aux prix de vingt-cinq piastres (\$25) vos comités suggèrent d'adopter ce rapport.

Lue une lettre de "The Canadian Tree Expert Co." offrant de prendre charge de l'émondage et du traitement des arbres dans les limites de la Cité.

Vu le rapport de l'ingénieur vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

Lue une lettre de M. Téléphore Schiller offrant de vendre des paratonnerres spéciaux en cuivre rouge.

Vu le rapport de l'ingénieur vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

Lue une lettre de M. S. de Lottinville portant à la connaissance du Conseil qu'il a l'intention de construire une maison sur son terrain sur la rue Bonaventure.

Vu le rapport de l'évaluateur vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

Lue une lettre de la Corporation Ouvrière Catholique demandant un octroi pour la célébration de la fête du Travail.

Vu que les appropriations à cette fin sont épuisées et la condition financière difficile dans les circonstances présentes, vos comités suggèrent de refuser cette demande.

Lue une lettre de MM. J. A. Beaumier & Cie, demandant à ne payer que dix centins (10c) par voyage sur les ponts du St-Maurice pour leur voiture-autobus.

Vos comités suggèrent d'accorder cette demande.

Lue une lettre du capitaine Eug. Brunelle demandant un prêt à la Corporation pour établir une traverse entre Trois-Rivières et Nicolet.

Vos comités suggèrent de refuser cette demande.

Lue une lettre de Geo. T. Davis & Son demandant quel nom le Conseil désirerait donner au bateau en construction.

Vos comités suggèrent que ce nom soit "Le Progrès."

Lue une lettre de l'Association Agricole du district des Trois-Rivières demandant au Conseil de lui accorder la protection de la police sur le terrain de l'Exposition, ainsi que le passage libre sur les bateaux traversiers pour les éleveurs venant exposer.

Vos comités suggèrent d'accorder cette demande et aussi d'enlever les taxes de péage sur les ponts du St-Maurice pendant le temps de l'Exposition à savoir du 24 au 29 août inclusivement.

Vos comités suggèrent d'autoriser l'ingénieur à faire disparaître tous

les perrons qui empiètent sur la rue en contravention avec le règlement. Vos comités s'ajournent.

Ces deux rapports sont adoptés.

Le rapport du comité des finances, celui du trésorier pour les derniers six mois et celui du contrôleur sont lus en conseil.

Lettre de M. Henri Bellefeuille offrant au Conseil sa démission comme inspecteur sanitaire. La démission de M. Bellefeuille est acceptée et M. Jos. Bellefeuille, sous-chef de police est nommé à sa place.

M. l'échevin Beaulac demande ensuite au greffier si le Pacifique à l'intention, oui ou non, de changer les enseignes lumineuses portant une inscription anglaise qui sont placées aux deux extrémités de la gare.

M. Béliveau dit avoir reçu une lettre de la compagnie l'informant que les enseignes lumineuses de même que les barrières sur les rues Bonaventure et St-Maurice seraient installées sous un court délai.

La séance est levée.

COURRIERS

Sainte Flore

Décès :—M. et Mme Philias Boivert ont la douleur de faire part à leurs parents et amis le décès de leur fils Paul, Maurice à l'âge de 3 mois.

La sépulture a eu lieu à l'église paroissiale le 7 courant à 4 heures de l'après-midi.

Baptême :—Mardi le 11 août fut baptisé : Joseph, Henri, Albert, Charles-Edmond, enfant de M. Joseph Dupont. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Gélinas, oncle et tante de l'enfant.

—M. Edouard Laperrière, de Montréal, est en promenade chez son beau-frère, M. Eugène Laperrière.

—M. Albert Matteau, de St-Mathieu, ainsi que sa fille Antoinette étaient de passage chez MM. Désiré Villemure et Arsène Desaulniers, la semaine dernière.

—Mlle Rose Leclerc, ainsi que son frère, de West Rutland, sont en pro-

menade pour quelque temps chez M. Thomas Leblanc.

Cap de la Madeleine

M. l'abbé Ans. Bourassa ainsi que sa sœur, la Révérende Mère St-Flavien, supérieure du couvent de Ville Marie, étaient en visite chez leur père la semaine dernière, M. Flavien Bourassa. M. le curé Bourassa était accompagné de M. l'ecclésiastique de Ste-Ursule, paroisse où M. Bourassa exerce son ministère.

—On annonce pour le 25 courant, le mariage de M. le Dr N. Perreault, fils de M. C. N. Perreault, marchand, avec Mlle A. Delangis, de St-Tite.

Les nouveaux mariés partiront immédiatement après la cérémonie pour leur voyage de nocce dans le bas du fleuve.

St-Stanislas

L'ouverture des classes aura lieu à notre collée des Frères le 3 septembre. Des réparations importantes ont été faites à notre Institution grâce à un généreux octroi du gouvernement provincial.

On s'attend cette année à une augmentation du nombre des élèves. De nombreuses applications ont déjà été reçues de différentes paroisses du comté. Ainsi il est reconnu que nos Frères donnent un renseignement supérieur en ce qui concerne le commerce, commercial et académique.

St-Stanislas est une des belles paroisses de la province avec un site magnifique et d'accès facile par le Canadien Northern qui dispose de plusieurs trains par jour.

Lac à la Tortue

Mme J. N. Potvin de Montréal, Mlle Flora Bundock, MM. P. Bundock et Frigon fils de M. J. A. Frigon de Shawinigan Falls, M. J. D. Duval officier de douane et Mme Duval ainsi que leurs fillettes étaient cette semaine les hôtes de M. O. L'Heureux maître de Poste.

M. et Mme J. A. Tremblay et ainsi que leur petite famille sont partis pour une quinzaine en villégiature à Ste-Geneviève.

St-Jean des Piles

Les exercices des Quarante-Heures suivis d'un Triduum ont eu lieu dans notre paroisse la semaine dernière.

L'assistance a été très nombreuse, tous les jours, et la sainte communion aussi fut faite par la plupart tous les matins.

Le Révérend Père Héault, prédicateur bien connu et apprécié dans nos régions a su par sa parole sainte et vibrante attirer tous les cœurs à lui.

—Mlle Flore Magnan, de Ste-Ursule, et Mme Blanche Laperrière, de Montréal, étaient les hôtes de la famille G. Y. Gervais la semaine dernière. MM. Louis-Philippe et Narcisse Chapdelaine, d'Ottawa, étaient aussi chez M. Gervais, ces jours derniers.

—Une très jolie soirée dramatique donnée par nos jeunes gens du village, a eu lieu ici. Tous les acteurs ont très bien rempli leurs rôles. Il y eut chant, musique instrumentale, déclamations et opérettes.

Bref le tout fut un succès. Et tout l'auditoire qui était très nombreux, est reparti très charmé de cette agréable soirée.

Les acteurs étaient MM. Polidore, Willie et Octave Beaulac ; Louis-Joseph et Georges-Etienne Gervais, Léon Bellemare, Gilbert Crête, Denis Lépine.

A tous, nos sincères remerciements pour le plaisir qu'ils nous ont fait goûter et nos félicitations pour leur succès.

M. Jules Lemaitre

M. Jules Lemaitre, de l'Académie française, vient de mourir, à Paris, à l'âge de 61 ans. Avec lui disparaît une des personnalités les plus marquantes de la littérature française. "On sait, dit le "Devoir" que Lemaitre, après avoir édité une œuvre littéraire considérable et dont l'appréciation équitable demanderait un long article, s'est occupé de politique sans cependant jamais s'être porté candidat à une fonction quelconque. En 1908, il s'était carrément rallié au grand monarque de l'Action française." De tous les académiciens français contemporains, Lemaitre fut à peu près le seul à reconnaître et à louer publiquement les mérites du grand écrivain catholique que fut Louis Veuillot.

AU FOYER

Mlle Magdelon, guerrière

Une petite fille héroïque

Voici, l'un des plus héroïques et des plus gracieux épisodes de notre histoire : la vaillante défense de Madeleine de Verchères.

Dans la matinée du 22 octobre 1696, une adolescente heureuse et gaie, cueillait en chantant des refrains de France, des fleurs et des fruits dans les prairies sises à l'orée de grands bois et non loin d'une jolie rivière, sur laquelle, à quelques centaines de mètres de là, s'élevait le fort de Verchères, du nom de celui qui l'avait construit, selon l'usage des premiers conquérants de la Nouvelle-France.

Cette jeune fille était Mlle Marie-Magdeleine de Verchères, appelée familièrement Mlle Magdelon.

M. de Frontenac, gouverneur général de la Nouvelle-France, à la suite d'une heureuse expédition contre les Iroquois, qui seuls de tous les Canadiens combattaient les Français, avait convoqué en conseil à Québec, ses lieutenants et les commandants des forts, distants de moins de quatre-vingts lieues, afin d'aviser aux meilleurs moyens de profiter d'une paix chèrement conquise. M. de Verchères s'était rendu à l'appel du gouverneur, et Mme de Verchères avait profité de la tranquillité relative pour aller à Montréal, et faire des emplettes urgentes.

Le fort de Verchères, où le drapeau fleurdelisé flottait à huit lieues de Montréal et à trois du poste important de Contrecoeur, avait une garnison d'une quarantaine d'hommes. Mais de ce nombre, lors de l'exploit de Mlle de Verchères, se trouvait réduit aux deux sentinelles indispensables : les autres soldats, confiants dans la trêve, chassaient dans les bois.

Tout à coup Magdelon fut arrêtée brusquement au cours de sa promenade : on tirait des coups de fusil dans les bois. A ses yeux quatre soldats et une vingtaine de personnes furent massacrés ou enlevés par les sauvages. Euhardis par ce facile triomphe, une cinquantaine d'Iroquois sortirent des taillis, faisant feu sur elle, pendant que parvenait à ses oreilles cet avertissement :

— Sauvez-vous, mademoiselle, sauvez-vous ! Les Iroquois vont fondre sur vous !

Elle était à ce moment à une demi-heure du fort et les Iroquois, incomparables coureurs, arrivaient sur elle au pas de course. Mais, à quatorze ans, une petite Française court bien aussi. Résolue à mourir plutôt que de tomber entre leurs mains, la jeune fille s'enfuit à toutes jambes vers le fort, en se recommandant à la sainte Vierge de toute son âme.

Dans le récit qu'elle écrivit sur la demande du roi, elle dit : "Les balles de quarante-cinq fusils, qui me sifflaient aux oreilles, me faisaient

paraître le temps bien long et l'éloignement du fort bien considérable".

Arrivée à portée de voix, elle criait : "Aux armes !" espérant qu'on viendrait à son aide, mais les deux sentinelles, saisies de frayeur, se cachaient.

Faisant alors preuve d'une énergie et d'une présence d'esprit étonnantes, cette enfant, hors d'haleine, ouvre et referme la porte du fort d'une main ferme et, courant au corps de garde où étaient les munitions, elle y trouvait les sentinelles, l'une couchée attendant le trépas, l'autre d'un tempérament plus farouche prêt à mettre le feu aux poudres pour faire sauter le fort. Elle l'arrêta d'un ton si ferme, que le malheureux obéit : puis elle se mit sur la tête un chapeau de soldat, prit un fusil, en donna un à chacun de ses frères, âgés de douze ans, leur disant :

— Battons-nous jusqu'à la mort ; combattons pour notre patrie et pour la religion. Souvenez-vous des leçons de notre père : "Des gentils-hommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du roi."

Trop habituée à la guerre pour n'en pas connaître les ruses, la jeune fille faisait "plusieurs petits mouvements pour donner à connaître qu'il y avait beaucoup de monde" ; puis elle tirait elle-même le canon sur les assaillants, "non seulement pour les effrayer et leur prouver que nous étions en état de nous défendre, mais encore pour avertir les soldats qui étaient à la chasse de se sauver dans quelque autre fort".

Cet enfant pensait à tous et à tout. Voici qui donne la mesure de son courage et de son sang froid. Se souvenant qu'elle avait "trois poches de linge" et quelques couvertures hors du fort, elle voulut aller les chercher. Tout était envoyé à grands frais de France, et ces objets, pour une famille pauvre, étaient d'importance. Les soldats refusant de la suivre, elle dit à ses jeunes frères :

— Prenez vos fusils et venez avec moi.

Et aux soldats :

— Pour vous autres, continuez à tirer sur les ennemis, pendant que je vais chercher mon linge.

Elle effectua deux voyages à la vue des Iroquois qui, croyant à quelque ruse de guerre, n'osèrent ni s'avancer ni même tirer.

"Pour moi, j'éprouvai, dit-elle, que quand Dieu gouverne les choses, l'on ne peut que bien réussir".

Pendant que Mlle Magdelon organisait péniblement la défense du fort, elle aperçut débarquant d'un canot, à peu de distance des Iroquois, le sieur Pierre Fontaine et sa famille. Ils ignoraient ce qui se passait et allaient être tués ou enlevés, si on ne leur portait un prompt secours. Magdelon pria les soldats d'aller à leur rencontre. La "garnison" répondit par le silence. Alors, la jeune fille

ne se découragea pas ; commandant à la Violette, son domestique, de faire sentinelle à la porte du fort, en la laissant ouverte, résolument, le fusil à la main, elle se dirigea seule vers la famille Fontaine, ordonnant seulement que, "si elle était tuée, on fermerait la porte du fort et que l'on continuerait à se bien défendre".

Ayant rejoint la famille Fontaine, elle la fit marcher devant elle jusqu'au fort, à la vue de l'ennemi ; elle nota plus tard avec un légitime orgueil : "Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour eux que pour nous".

Fortifiée par la précieuse recrue donnée par le canot, Magdelon ordonna de continuer le feu. A la nuit éclata une épouvantable tempête de neige et de grêle. Les Iroquois, insensibles aux fureurs des éléments, avaient une attitude menaçante ; on put croire qu'ils tenteraient l'escalade. Mais ce n'était point pour prendre notre héroïne au depourvu "Dieu dit-elle, nous a sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis, il faut prendre garde de ne pas tomber cette nuit dans leurs filets. Pour vous prouver que je n'ai pas peur, je prends le fort pour mon partage, avec un homme de 80 ans et un soldat qui n'a encore jamais tiré un coup de fusil. Vous, Pierre Fontaine, les deux sentinelles et mes frères, vous irez à la redoute avec les femmes et les enfants, comme étant l'endroit le plus fort. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux".

Et ayant ainsi tout disposé, notre vaillante, par un tir habile, trompa si bien l'ennemi qu'il n'osa pas tenter l'assaut.

Au jour, le "commandant" Magdelon passa en revue son monde, avec un visage heureux, disant :

— Puisque, avec le secours du ciel, nous avons bien passé cette affreuse nuit nous pourrions en passer d'autres. Il faut tirer le canon d'heure en heure pour avoir du secours de Montréal ou de Contrecoeur.

Et cette invraisemblable défense d'un fort, sous les ordres d'une amazone de quatorze ans, se prolongea pendant toute une semaine dans de continuelles alarmes. Comme un habile capitaine, Magdelon montrait toujours un visage gai, souriant, plein de la certitude d'un secours prochain, afin de soutenir le courage vacillant de ses compagnons. Elle implorait au fond de son âme le secours du ciel, car tout le monde, même elle, était à bout de forces. C'est le lot des assiégés et l'espoir des assiégeants.

Enfin, dans la nuit du 28 au 29 octobre, le salut arriva, avec le lieutenant de la Monnerie. Il passait par là, allant à Montréal avec quarante hommes ; le canon lui apprit la détresse du fort. Ne sachant au juste où en était la défense, il s'approcha, se dissimulant, et en grand silence.

Passons ici la plume à l'héroïque Magdelon : "Une de nos sentinelles, entendant quelque bruit, cria : "Qui vive !" J'étais pour lors assoupie, la tête sur une table, mon fusil de travers dans mes bras : la sentinelle me dit qu'elle entendait parler bas sur l'eau. Sans perdre de temps, je montai sur le bastion pour reconnaître les arrivants.

"— Qui êtes-vous ? Ils répondirent : "Français ! c'est la Monnerie qui vient vous donner du secours."

"Je leur fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçai une sentinelle et m'en allai au bord de l'eau pour les recevoir."

Il faisait nuit et les sauvages campaient à une portée de fusil ; mais rien n'arrêtait cette fille de France.

"Aussitôt que j'aperçus M. de la Monnerie, je le saluai par ces paroles :

"— Monsieur, soyez le bienvenu, je vous remets les clefs du fort."

"— Mademoiselle, répondit-il d'un air galant, elles sont en bonnes mains."

"— Meilleures que vous ne croyez", lui répliqua l'enfant, exaltée par l'effort accompli et la joie ingénue du succès.

"Il visita le fort, le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis :

"— Monsieur faites relever mes sentinelles, afin qu'elles puissent prendre un peu de repos. Il y a huit jours que nous n'avons pas quitté nos bastions."

Le récit du siège de Verchères passa les mers et vint aux oreilles de la Cour. Quand la roi était informé, il récompensait le courage où il se trouvait. Le gouverneur général reçut

AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir de vous informer avoir reçu toutes nos marchandises du Printemps consistant en Meubles, Tapis, Prelarts. Une visite est sollicitée.

A. LAURIN & CIE
42, Rue Du Platon

L'ordre d'accorder ce que Mlle de Verchères demanderait. L'héroïne fut modeste. Sa famille étant peu fortunée, elle demanda une petite pension de veuve d'officier, 50 écus, et, rappelant qu'un de ses frères avait été brûlé par les Iroquois, elle supplia qu'on accordât à un autre de ses frères une enseigne dans les troupes canadiennes.

CAMILLE D'ARVOR.

Causerie

Le soleil à l'apogée de sa gloire darde sur la terre ses rayons flamboyants ; les nuages blancs laissent dans l'orbe céleste des traces diaphanes où se mire l'azur ! l'oiseau fend gracieusement les ondes aériennes et revient entonner sur la cime d'un arbre un hymne d'allégresse : son chant de chaque jour ; c'est l'été, dans sa fraîche parure, qui sourit à la jeunesse et lui parle d'espoir !

Entrons au foyer, jeunes filles, et la loin des oreilles indiscreètes, à l'abri des ardeurs et des influences du dehors, reprenons notre causerie.

Avez-vous bien médité dans le profond silence de votre âme recueillie, avec-vous bien médité le premier point de notre programme : Piété ; avez-vous ressenti au dedans de vous-mêmes le désir d'en pratiquer les devoirs austères, de vous en inculquer les principes et d'en faire la règle de votre vie ; si oui, faites de la piété un programme d'étude, étudiez-en chaque jour les devoirs et les obligations afin d'en contracter la constante habitude.

Lorsque les jeunes de l'A. C. J. C. marchent à pas de géant vers leur idéal sublime ne seriez-vous pas capables aussi d'un élan généreux, ne pourriez-vous pas déléguer un peu les choses vaines et futiles et élever vos âmes, créées pour une fin si noble, vers la "seule chose nécessaire" et qui demande toutes vos énergies !

Vous le savez, jeunes filles, "nos jours s'évanouissent comme l'ombre, et chaque instant, que nous dépensons, va se perdre, sans retour, dans l'abîme inévitable qu'on appelle le passé... profitez donc de l'heure présente, la seule dont vous puissiez disposer ; ces parcelles du temps dont se compose votre existence terrestre appliquées à votre programme se changeront bientôt en fleurs de vertus ; en moissons de grâces, de mérites, de bénédictions et de salut !

"Quel jeune homme disait récemment dans la "Voix de la Jeunesse Catholique" le directeur du groupe Pie X, quel jeune homme n'a pas compris, un jour ou l'autre, qu'il y a dans la vie humaine quelque chose de mieux que de s'amuser ? qu'être utile, se dévouer, est encore la plus belle et la plus douce façon de vivre ?"

Si les jeunes gens de l'A. C. J. C. ont des pensées si graves, des aspirations si nobles et si élevées pourquoi, jeunes filles, ne vous feriez-vous pas une mentalité semblable ? Après tout il vous en coûtera peu ; les commencements seuls sont difficiles ! une fois entrées dans la voie du dévouement vous ressentirez la besoin de vous dévouer encore, de vous dévouer toujours ! puis la piété aplanit les obstacles, rend l'âme généreuse, la fait se plier sans secousses comme sans répugnance aux exigences du prochain ; la piété rend encore l'âme heureuse, elle lui prête des ailes pour s'élever au-dessus de cette vallée de bannissement et de misères, enfin la piété reconforte l'âme ! "N'a-t-elle pas les promesses de la vie présente comme de la vie future ?"

LEONNAISE

La mode pour les jeunes filles

Cette question serait-on ne peut plus facile à traiter si les filles étaient toutes raisonnables.

Simplicité ! Modestie ! telle devrait être leur devise si elles voulaient s'attirer les amitiés des femmes "comme il faut" et le respect des hommes et surtout, surtout afin de ne pas éloigner les "épouseurs".

C'est pourquoi les jeunes filles modernes trouvent si difficilement à se marier.

Trop de toilettes, trop de sorties, trop d'exigences, trop de négligences éloignent les jeunes gens les mieux intentionnés.

Vous souvient-il de la question que ce grand général posait à la fille d'un de ses amis courant toutes les réunions :

— Au moins, Mademoiselle, savez-vous raccommoder les bas ?

Ce qui offusqua la jeune fille.

Quelle leçon et pour la fille et pour la mère !

Car certaines mères sont un peu trop faibles, à moins qu'elles ne soient trop coquettes et ne cherchant qu'à imiter leurs filles.

Je me trouve par profession—et c'est surtout pour vous mieux renseigner, aimables lectrices—dans nombre de réunions de dames et de réunions mixtes où il y a quelques femmes et beaucoup d'hommes.

Ce sont des exploiters, des ingénieurs, des journalistes, des historiens, des docteurs, des avocats, des littérateurs, des artistes, des professeurs, etc., etc.

Il y a parmi eux quantité de vieux garçons ou, du moins, des jeunes gens ayant passé la trentaine.

— Pourquoi, dis-je à quelques-uns, ne pas vous créer une famille ?

— Ah ! disent-ils en riant, nous ne demanderions pas mieux. Mais avec vous une perle rare à nous proposer ?

— Perle rare s'entend, répond l'un d'eux. On ne demande pas l'impossible, mais nous voudrions une jeune fille qui fût d'abord femme d'intérieur : économe, ingénieuse, sachant faire ses robes et ses chapeaux, dévouée, charitable, "d'une physionomie agréable et d'un heureux caractère", aimant à sortir avec son mari au lieu de courir les théâtres et les magasins à la mode.

Ajoutez à cela :

... la sagesse :

C'est un trésor qui n'embarrassera point.

Si vous rencontrez un modèle taillé sur ce patron, faites-nous signe, car la question d'intérêt n'est que secondaire.

En dehors de toutes ces qualités, il faut actuellement beaucoup d'argent pour satisfaire les exigences de ces demoiselles.

J'ai cherché et je n'ai pas trouvé.

Donc, Mesdemoiselles, si vous ne voulez pas coiffer sainte Catherine, vous savez ce que vous devez faire pour plaire à ces messieurs.

— De "La Semaine Littéraire de Paris"

Aux marchands et bouchers venez acheter votre papier manilla et kraft au "Bien Public."

Faites faire vos impressions à la Cie "Le Bien Public".

SPIRELLA LE CORSET IDEAL



La plus flexible et la plus souple existant. Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière :

Mme M. L. LELAIDIER-CHASSE,
26-28-30, Rue Plaisante,
Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "Spirella" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans sont à la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous donner rendez-vous, à votre commodité, pour vous laisser voir ses échantillons et faire connaître les qualités du Corset (marque "Spirella.")

Agence de la California Perfume Co.
Salon d'ouvrages de fantaisie.

Telephone 456

Arthur Spénard,

(Successeur de Gravel & Spénard)
AGENT et COURTIER
D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon

Trois-Rivières

NOUVEL HORAIRE



Depuis le 18 mai dernier les trains quittent la gare des 3-Rivières comme suit :

POUR MONTREAL, Qué.

Train No.	Partira à
357	2.50 p. m. tous les jours.
365	6.30 a. m. jrs de semaine seul.
351	11.21 a. m. " " " "
353	3.44 p. m. tous les jours.
363	5.15 p. m. dimanche seulement 7.13 P.M. Tous les jours

POUR QUEBEC.

Train No.	Partira à
366	3.30 a. m. tous les jours.
36	7.00 a. m. jrs de semaine seul.
31	12.45 p. m. " " " "
357	4.23 p. m. tous les jours.
324	7.53 p.m. tous les jours 8.15 p. m. dimanche seulement

Pour Shawinigan et Grand'Mère.

Train No.	Partira à
370	6.30 a. m. jrs de semaine.
381	12.50 p. m. tous les jours.
383	4.30 p. m. jrs de semaine..
385	8.00 p. m. tous les jours.

Pour Grandes Piles.

Train No.	Partira à
367	10.00 a. m. jrs de semaine seul.
360	4.30 p. m. " " " "

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville

D. CHIENEVERT, Agnt.

Téléphone 30. 178 rue Notre-Dame. (Représentant de toutes les lignes océaniques.)

Nouvelle ligne sur les bords du lac

Pour Toronto

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborn, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby. Quitte la gare Windsor à 8.45 hrs a. m. En vigueur maintenant.

La seule place pour vous procurer une coiffure fraîche pour les grandes chaleurs c'est chez OVIDE ROCHELEAU, 22 rue Hart.

Fourrures

Les plus jolies créations de la saison 1914-15

NOUS SOMMES PRETS.—Notre département d'échantillons est rempli des fourrures les plus rares comme les plus populaires. Tous les styles exigés par la mode de la saison prochaine dans le monton de Perse, le Seal, le Vison, le Renard et le Loup de toutes les nuances, l'Alaska, la Martre, l'Hermine, etc., y figurent dans une immense variété de modèles.—Chaque pièce a été confectionnée à notre propre manufacture et possède notre garantie de style et de qualité.

Achetez de bonne heure

LES AVANTAGES d'acheter de bonne heure méritent la considération de quiconque désire un meilleur choix — mais c'est surtout le prix actuel qu'il est important de considérer. L'espace nous manque pour donner un détail de nos prix, mais nous affirmons qu'une ÉCONOMIE CONSIDÉRABLE peut être faite en retenant vos fourrures dès maintenant. Nous gardons vos achats jusqu'à ce que vous soyez prêts à les prendre.

Nous prions le public de considérer cette Annonce comme une invitation personnelle à visiter notre magasin.

Acheteurs et Visiteurs sont également bienvenus

OVIDE ROCHELEAU

Marchand de Fourrures

22 Rue Hart, Trois-Rivières
Voisin de la Pharmacie Williams T61. Bell 588

S. DUGAL

COMPTABLE, AUDITEUR

Audition, Comptabilité, Fidei-commis, Compromis entre débiteurs et créanciers, Liquidation de faillites, Perception.

4, Rue ALEXANDRE, 4
TROIS-RIVIERES.

Tél. Bell 423.

TELEPHONE BELL 155

Magasin Moderne**GENEST & CLOUTIER**

Si vous êtes faible, demandez le vin au Trois Quinquas du Dr Twick, c'est le tonique par excellence.

Nous avons en magasin tous les remèdes patentés, Chocolats des meilleures marques, Cigares, Cigarettes, etc.

Nous comptons sur le bienveillant patronage de tous.

Magasin Moderne**GENEST & CLOUTIER**

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES.

Les Jupes de Fantaisie

se salissent vite et perdent leur fraîcheur. C'est ici l'endroit où vous devez les envoyer si vous voulez leur retrouver leur beauté primitive. Nous avons un système parfait de nettoyage français qui n'endommage pas les tissus les plus délicats.

Prix Modérés

La Teinturerie Gonthier

(Ferd. Bellefeuille, Succ.)

230 Notre-Dame - Trois-Rivières
TELEPHONE 331

**Examen des Yeux Gratuits**

Général des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric", nouveau style A. Ordre, sont garantis pour Voir de Loin ou de Pres, tracer, couvrir, lire et écrire. Consultez le plus vieux spécialiste des Trois-Rivières.

J. C. GÉLINAS

OPTICIEN-REFRACTIONNISTE

71 St-Antoine, Trois-Rivières
(Près de l'Hôtel Commercial)



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

L'AGRICULTURE**LE MIEL CANDI**

Le miel clair réalise toujours un prix meilleur que le miel trouble ou solide; aussi les producteurs devraient-ils viser à ce que leur miel reste clair et limpide aussi longtemps que possible en éliminant les facteurs qui hâtent la granulation, à savoir l'excès d'humidité, les grains de pollen, et les bulles d'air. Après l'extraction, le miel devrait être chauffé à 70 C., avant d'être versé dans un récipient de dépôt. On peut opérer en mettant le miel dans des boîtes en fer blanc qu'on chauffe au bain-marie jusqu'à ce que la température voulue soit atteinte. Ainsi, dans le récipient de dépôt, les bulles d'air, les grains de pollen, et les fines particules de cire viendront à la surface, en même temps qu'une certaine quantité d'eau s'évaporera.

Dans quelques uns des plus grands ruchers, un appareil pour chauffer le miel est placé entre l'ouverture de l'extracteur par où s'écoule le miel et le récipient de dépôt auquel le miel arrive sous l'influence de son propre poids. On peut le mettre, quand il est encore légèrement chaud, dans des boîtes en fer-blanc prêtes pour la vente. Le miel ainsi traité reste liquide pendant des mois. S'il prend l'aspect de sucre candi, qu'on le garde pendant longtemps, on peut le liquéfier à nouveau. Dans cette opération, il faut prendre grand soin de ne pas le gâter en surchauffant. La température de l'eau où l'on plonge les boîtes en fer blanc ne doit pas excéder 70 C.

Cultivons les oignons

Cultivons les oignons et ne négigeons point d'en manger une quantité honorable.

La "Lancet" de Londres imprime un plaidoyer attendrissant à faire pleurer les plus rebelles — sur les oignons.

C'est le remède de l'avenir. L'oignon est un calmant qui invite au sommeil. Il a aussi une action diurétique et provoque la transpiration ce qui est excellent quand on est combattu. Il guérit les rhumes et combat le coryza.

Bref, l'oignon deviendra une panacée universelle lorsqu'on en aura découvert toutes les qualités. Bienfaiteur de l'humanité il sera célébré par les poètes.

Quand tous les hommes suivront le régime de l'oignon, la fraternité universelle sera réalisée. Cela ne veut pas dire cependant que l'air sera plus parfumé et l'haleine des Muses plus pratique. Mais tout est une question d'habitude.....

Le foin de trèfle

Depuis de longues années déjà, on proclame l'excellence du trèfle pour amender les terres et on reconnaît son mérite relatif comme fourrage. A cette époque des récoltes, il est bon de nous souvenir que le trèfle coupé très jeune, à la fin de juin, par exemple, est meilleur que coupé tard. Dans le premier cas, il contient environ 20 à 22% de protéine, ou substance azotée et, dans le deuxième, il ne renferme que 9 à 10% de cette substance. Le meilleur moment pour le faucher est celui où il commence à fleurir. Quand le temps est favorable, le séchage exige moins de travail que pour le mil ou les autres graminées; mais si les pluies arrivent, c'est autrement malaisé, car il perd alors de sa valeur et noircit.

Ne rentrons le trèfle que lorsque ses tiges se laissent facilement briser. Mal séché, il est exposé à noircir et il devient poussiéreux. On doit le conserver dans un local où fenil sec et bien aéré. N'oublions pas qu'un point de vue des qualités nutritives pour la vache laitière, le trèfle est supérieur. Son grand mérite est encore celui qu'on lui reconnaît pour l'amendement des terres. Donc, double profit à le bien cultiver.

Mauvaises herbes et carie

Les cultivateurs qui suivent attentivement leurs méthodes de culture obtiennent de bien plus beaux rendements en grain que ceux qui sont négligents et entreprennent de cultiver une plus grande étendue de terre qu'ils ne peuvent le faire convenable-

ment. Les mauvaises herbes sont un retard sérieux à la croissance du grain, et les fermiers devraient prendre généralement plus de peine qu'ils ne le font pour contrôler ces herbes nuisibles. En quelques endroits, le laitron vivace fait des progrès et devrait être étroitement surveillé par tous les cultivateurs. Quand les pièces de terre sont peu étendues, il est facile d'en retourner le sol et d'en arracher les racines, ce qui est la seule méthode sûre. On peut se garder de la carie en traitant toutes les semences avec le formol (ou avec le sulfate de cuivre). On peut se débarrasser de la carie du grain, mais les sacs devraient être bouillis, et ne recevoir que de la graine traitée, car c'est une erreur que de détruire les germes de carie contenus dans la graine pour la mettre ensuite dans des sacs infectés de spores de carie. — J. L. Rooke, Togo, Saskatchewan.

La culture du maïs

Pour obtenir un bon rendement, il faut savoir s'astreindre aux exigences de cette plante.

Préparation du sol.—Après déchaussage, un labour profond est nécessaire avant l'hiver pour permettre au sol de profiter des pluies et de la neige. La gelée désagrége la terre et l'ameublir pour le printemps. Des hersages et des roulages complètent cet ameublissement, condition essentielle pour la réussite.

Dans les sols légers, on se contente d'un déchaussage après la récolte. Au printemps, on donne un léger labour. Pour détruire les plantes adventices avant la semence, on donne un ou deux coup d'extirpateur ou un fort hersage.

Les sols sablonneux et perméables sont généralement labourés à plat ou en planches.

Les terres moyennes, argileuses, humides, sont presque toujours disposées en petits billons. Un hersage après le dernier labour avant de semer est nécessaire quand le sol a été labouré à plat.

Engrais.—Le maïs est exigeant. Il ne réussit que dans les terres fertiles ou bien fertilisées. D'ailleurs, il n'y a aucun inconvénient à lui fournir de fortes fumures, car il n'est pas sujet à la verse.

On peut lui donner 40 à 50,000 livres de fumier par 50 verges carrées enterrées avant l'hiver. Si à l'emploi des engrais chimiques, il faut lui fournir 4 à 500 livres de superphosphates avant la semence; 200 livres de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque, moitié en semant, et le reste un peu plus tard. Il faut ajouter 150 livres de chlorure de potassium dans les sols sablonneux pauvres en potasse.

On place l'engrais entre les lignes, au centre de la couche arable, quand le maïs est cultivé en rayons; dans le fond des paquets, si on le sème en paquets.

Semence.—Il ne faut utiliser comme semence que les grains des épis les plus beaux et les plus mûrs, provenant de pieds n'ayant pas de rejets, exempts de charbon, qu'on a dû faire sécher dans un endroit bien sec et bien aéré et égréner au printemps. Il en faut prendre que les grains du milieu des épis. Les grains du milieu des épis sont les meilleurs. Ceux des deux extrémités des épis, qui ne contiennent que des grains de qualité inférieure, doivent être éliminés, ainsi que les grains qui ont un cercle noirâtre. D'ailleurs, en immergeant dans de l'eau saturée de sel les grains de semence, placés dans une corbeille, ceux de mauvaise qualité surnagent et peuvent être éliminés facilement. Il faut prendre d'autant plus de précaution que les semis sont faits très chers et que les manques se font par là même d'autant plus sentir à la récolte. La semence conservée saine garde sa faculté germinative pendant 2 ou 3 ans.

Il n'est pas superflu de sulfater la semence dans une solution de cuivre de 1 pour 100 pour la garantir contre le charbon.

Pour hâter la germination, quand on sème tardivement ou que le temps est à la sécheresse, il suffit de faire tremper la semence dans de l'eau de chaux pendant 12 à 18 heures.

Pour préserver la semence des attaques des rongeurs et des oiseaux qui en sont très friands, on peut les plonger dans une solution de coloquinte ou d'hellébore blanc.

La quantité de semence—varie suivant les variétés; on ne dépasse pas 30 à 35 pintes par 50 verges carrées. La plantation doit être claire pour bien mûrir ses épis. On ne doit pas l'enterrer à plus de 1 pouce 3-4 dans les terres fortes, à plus de 1 pouce dans les terres légères, pour ne pas retarder trop la levée et perdre ainsi du temps.

Quant à l'époque de la semence, il ne faut pas semer le maïs tant que les gelées blanches sont à craindre. Il faut, de plus, que la température soit au moins de 50 à 55 degrés, pour que la germination soit prompte et que le grain ne vienne pas à pourrir en terre. Toutefois la semence ne doit pas être tardive, afin que le maïs atteigne son complet développement.

Le semis ne se fait pas à la volée, pour n'avoir pas à éclaircir et à livrer à la main. Il se fait au semoir ou à la main, par deux, et on le recouvre avec la herse ou le rateau. On sème en lignes tracées avec des rayonneurs du Sud au Nord, pour que le soleil y donne sa lumière et sa chaleur. Les lignes doivent être séparées de 4 pieds, suivant les variétés cultivées et les grains écartés de 3 pieds. Après la levée, on supprime le plus faible des deux plants.

La récolte se fait, dès que les premières gelées blanches sont à craindre, c'est-à-dire à fin d'août.

A. DECHAMPAGNE, Agr.

Le rôle de la ménagère agricole

Le rôle de la ménagère agricole est nettement déterminé; cependant il est regrettable de constater qu'à la campagne, ce rôle n'est pas bien compris par la masse de nos jeunes filles. Celles-ci semblent oublier la mission qu'elles ont à remplir chez elles. De plus, on n'a plus la vaillance et le courage des "anciennes", de nos bonnes vieilles grand-mères.

Je lisais récemment dans "l'Évangéline" que :

"Le rôle de la femme à la campagne est extrêmement important; elle a toujours un domaine que l'homme ne peut songer à lui disputer: l'économie de la maison et des petites industries annexes de la ferme. Tout cela suppose des connaissances qu'il faut acquérir, car la femme doit les posséder pour consolider la famille et remplir son rôle avec toute son efficacité."

"Ce n'est, certes, pas rabaisser la femme, tout au contraire, dit Marion, c'est l'honorer et servir sa cause que de demander que son éducation, pour s'élever, repose, avant tout, sur la base solide des réalités morales et la mette dans la vérité de sa destinée."

"Un philosophe a pu dire avec raison, que le sort de l'avenir des générations est entre les mains de toutes ces jeunes femmes en création de familles. Leur esprit, leur mentalité, leurs sentiments, leurs préjugés, tout se retrouve plus tard dans le cerveau des enfants, modifié sans doute, mais jamais détruit." "Ce sont les mères fortes qui font les peuples forts".

Combien l'auteur de ces quelques lignes a raison!

Plus on donnera à nos jeunes filles des notions pratiques sur la science du ménage et sur celles des petites industries ou spécialités agricoles, plus les foyers seront heureux plus tard, plus la nation sera forte et saine.

Dans plusieurs maisons d'éducation, on a, depuis cinq ou six ans, inauguré les cours ménagers. C'est une innovation qui mérite d'être connue et encouragée par tout le monde.

Combien ces séries de cours arrivent à propos pour réagir contre certaines tendances, certains préjugés qui fourmillent au sein de nos familles, qui tendent à donner une fausse orientation aux aspirations de nos jeunes filles.

Que l'on fasse donc comprendre aux jeunes ménagères agricoles de demain qu'elles auront des devoirs à accomplir et des travaux à faire durant le cours de leur vie. Qu'on leur dise que la vie est belle et agréable à la campagne, mais que pour se créer une honnête aisance chez soi, une bonne ménagère doit aimer le travail, avoir un jugement et de l'esprit, qu'elle doit avoir appris sur les bancs de l'école un peu d'agriculture.

De plus, pour qu'elle soit une ménagère modèle, qui se rende utile dans la famille, il lui faudra savoir cuire, faire la cuisine, raccommoder, vaquer aux soins du ménage, etc., en un mot bien diriger sa maison et faire le bonheur des siens.

Mais, pour que nos jeunes ménagères

soient telles, il faut, dès leur jeune âge, graver dans leur esprit ces vérités.

La mère de famille d'abord doit commencer ce noble travail, puis ensuite, ce sera au couvent, à l'école que se continuera cette œuvre de formation.

Donc nous comptons sur vous, mères de familles de nos campagnes et sur vous, dames religieuses de nos couvents, et vous institutrices de nos écoles rurales, pour "refaire la race des anciennes" et donner au pays une génération de femmes fortes, dignes de nos grand-mères.

J.-CHS. MAGNAN, B.S.A.,

(La Bonne Parole.)

Agronome officiel, St-Casimir, P. Q.

L'agriculture et les enfants

Nous extrayons d'une brochure de M. J. C. Magnan, agronome de district cette page intéressante :

C'est une nécessité et un devoir: nécessité pour enrayer l'exode des fils de cultivateurs vers les villes: devoirs, parce que le pays subit, en ce moment, une crise économique due à l'augmentation du coût de la vie.

Cette crise s'explique parfaitement: la population urbaine ayant augmenté considérablement et celles des campagnes ayant diminué beaucoup, la production n'est plus assez forte pour subvenir à cette demande; de là, la hausse des denrées alimentaires, car il n'y a pas assez de cultivateurs dans le pays pour fournir les produits de la terre aux consommateurs.

Le jour où l'enseignement donné dans nos campagnes encouragera nos fils de cultivateurs à cultiver, cela aidera beaucoup à accroître la production et à équilibrer l'offre et la demande. Quoique cette crise ne soit pas tout à fait due à la dépopulation des campagnes nous pouvons affirmer que celle-ci a favorisé "grandement" le malaise actuel."

Donc, à vous instituteurs de donner le goût de l'agriculture aux enfants dès leur bas âge, et cela, jusqu'à la fin de leur stage scolaire.

Pour faire aimer l'agriculture aux enfants, vous devez d'abord commencer par l'aimer vous-mêmes, c'est-à-dire en goûter les beautés et les charmes, comprendre les avantages qu'il y a pour les fils de cultivateur à demeurer sur la terre et à continuer la profession lucrative et honorable de leurs parents.

N'oubliez pas que c'est à l'école que l'enfant reçoit ses premières impressions, et, Dieu sait combien ces impressions sont vivaces. De plus, c'est à l'école que naîtra chez l'enfant le goût d'une vocation qu'on lui aura appris à aimer et à respecter et dont on lui aura fait comprendre les avantages.

Maîtres et maîtresses, vous savez que le jeune enfant est naturellement porté vers le beau, le vrai. Utilisez ce penchant pour lui faire admirer la beauté de la vie rurale, lui faire goûter les travaux des champs. Il importe que l'enfant n'ait pas peur de la "terre", c'est pourquoi il doit s'initier de bonne heure au travail du sol, son gagne-pain futur.

Il est facile chaque année, de doter l'école d'un "Jardin Scolaire" d'y faire travailler les élèves les plus âgés.

Vous développerez le goût de l'agriculture chez les plus petits, en leur répétant souvent que les travaux des champs sont intéressants, nécessaires à la santé, qu'ils élèvent l'âme et fortifient le corps; en leur faisant admirer un beau coucher de soleil, le chant des petits oiseaux; en leur disant que l'air qu'ils respirent à la campagne est pur et vivifiant, tandis que celui des villes est rempli de poussières et de germes malfaisants.

Il y a tant de manières de développer chez l'enfant le goût de la campagne!

Essayez, mettez-y un peu de votre âme et de votre ardeur, et vous réussirez au delà de vos espérances.

Il importe que l'enfant sache que la profession de cultivateur est noble, utile et payante: c'est cela qu'il faut graver à jamais dans l'esprit de la jeunesse.

Si vous agissez de la sorte, le pays vous devra beaucoup, et vous-mêmes vous vous sentirez heureux et fier d'avoir contribué à une œuvre aussi nécessaire que patriotique.

Mais, pour que nos jeunes ménagères

L'Institut Technique de Shawinigan

Shawinigan Falls. - P. Q.

offre des cours de trois ans pour les classes du jour sur les matières suivantes:

Electricité, Mécanique appliquée, Etudes commerciales avec instruction en anglais et un cours préparatoire d'un an pour les élèves français.

Les classes ouvriront le 14 septembre 1914.

Instruction par les classes du soir pour ceux qui sont employés pendant la journée.

Prospectus avec informations complètes sera envoyé sur demande au Secrétaire.

R. A. WITHERSPOON.

N.B.—Le chemin de fer Canadien Pacifique offre des taux d'écoliers spéciaux aux élèves de Grand'Mère et des Trois-Rivières. 41-5-8

Faites usage et ne buvez pas d'autre EAU MINÉRALE que la**"Ste-Geneviève Star"**

reconnue comme étant la meilleure Eau qu'il y ait sur le marché. L'embouteillage se fait à la source même.

AUSSEI: Manufacturier de Ginger Ale, Cream Soda, Cidre, Champagne, etc.

D. Veillet & Compagnie
Ste-Geneviève de Batiscan

La série des excursions annuelles du Pacifique Canadien, en faveur des colons se rendant dans l'Ouest Canadien, sera inaugurée cette année mardi le 3 mars, et se continuera chaque mardi jusqu'à la fin d'octobre 1914. Les billets d'excursion seront en vente de tous les endroits des provinces de l'Est en destination des principaux points de l'Ouest Canadien. Les prix de passage, qui sont très réduits, gradés d'après le point de départ ou la destination. Ainsi de

A Winnipeg, Man.	\$41.50
A Brandon,	43.00
A Saskatoon, Sask.	46.25
A Edmonton, Alta.	49.50
A Calgary,	49.50

Excursion de Colons

CHAQUE MARDI
Du 3 Mars au 27 Septembre

Billet bons pour 60 jours. Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.

BUREAUX DES BILLETS:
178 Rue Notre-Dame,
TROIS-RIVIERES, QUÉ.

EXCURSIONS

Pour l'Ouest Canadien

Ces billets sont bons pour deux mois, et peuvent être prolongés à certaines conditions. Ils permettent d'arrêter en route à Winnipeg et à l'Ouest en allant et en revenant.

Les fameux wagons-dortoirs-touristes du Pacifique Canadien circulent entre Montréal, Winnipeg et l'Ouest Canadien via Ottawa, Renfrew, Pembroke, North Bay, etc., offrant ainsi tout le confort des wagons-lits aux prix réduits des wagons touristes. Ces lits peuvent être retenus à l'avance sur demande à l'agence de la Compagnie.

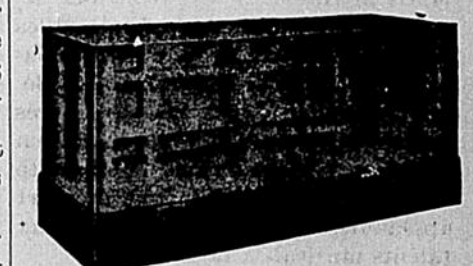
Le Couvent de Stanstead

Il nous fait plaisir de rappeler ici que les Dames Ursulines dirigent à Stanstead une institution enseignante qui jouit d'une grande réputation.

Ce superbe couvent, situé dans un endroit enchanteur des Cantons de l'Est, est environné d'arbres; le grand soleil, l'air pur de la pleine campagne, est pour les jeunes élèves un gage précieux de bonne santé.

Le couvent des Ursulines de Stanstead délivre des diplômes de français; d'anglais et de musique. Ces cours sont de première classe.

10 j. au 1er sept.



VITRINES (Show Cases)
de toutes sortes, neuf et
de seconde main, en vente
chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE:—Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrières, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Consultations: 1 à 5 P. M. 7 à 8 P. M.
et sur rendez-vous.

TEL. BELL 526

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Des Hôpitaux de Paris, membre des sociétés
françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Laviolette, TROIS-RIVIERES

Courriers

Grand'Anse

EN VISITE

Chez M. Nérée Germain, Thomas
frère du premier après une absence
de 35 ans.

Le voyageur profitera de son séjour
au Canada pour visiter ses frères, Al-
fred de St-Stanislas, Joseph des
Trois-Rivières.

Chez M. Bettez, MM. A. et E. Ber-
geron de Montréal.

Chez Mlle L. Germain, Mlle Rose et
Mary Morin, MM. V. Boucher et A.
Morin.

Chez M. A. Germain, Mlle Rose
Gervais.

DE PASSAGE

M. O. Lafrenière et son fils Bou-
cher.

EN PROMENADE

Partis aux Trois-Rivières, à St-
Stanislas et Hérouxville. M. et Mme
Nérée Germain et leurs jeunes filles
Melina et Rose-Alba

St-Léon

M. Rodolphe Caron de Québec ain-
si que sa sœur Mlle Gilberte et sa
cousine Mlle Irène Caron de St-Léon,
sont partis en voyage d'agrément à
Toronto, les Chutes Niagara et Mille
Iles.

Mlle Flora Pichette est de retour
d'une agréable promenade à Ste-Ur-
sule chez sa sœur, Mme Philippe Ri-
vard.

M. Eribert Villemure, Mme Thomas
Rivard et son fils Marcel de Ste-Eli-
sabeth, étaient en promenade la
semaine dernière chez M. Georges
Mag, Plourde.

Mlle Céline et Melina Villemure
en vacances chez des parents.

Mlle Emma Boisvert vient de dire
adieu à ses parents et amis pour aller
jouir, dans le silence du cloître du
suaire bonheur de la vie religieuse.
Que la Vierge Marie l'accompagne et
lui fasse goûter loin des ennuis de
Babylone les joies ineffables et la
douce joie de Sion.

Louiseville

CONDOLEANCES

par la Société d'Agriculture du comté
de Maskinongé.

Louiseville, le 10.—A une assemblée
des directeurs de cette société, il a été
proposé par M. Zéphirin Lambert se-
condé par M. Henri Vertefeuille et
adopté unanimement par tous les di-
recteurs présents : que cette société a-
appris avec un profond chagrin, le
décès d'un de ses membres M. Zoël
Gravel, directeur pour la paroisse de
St-Alexis ; priant toute sa famille
d'accepter, dans cette circonstance
douloureuse ses plus sincères et plus
vives condoléances.

—Nos jeunes amateurs ont donné
vendredi le 14 courant, une répétition
de leur séance dramatique et
musicale au profit de la bibliothèque
paroissiale, dont on veut doter notre
localité. Comme la première fois ils
ont remporté un très beau succès, té-
moins les nombreux bouquets envoyés
sur la scène. Quelques artistes étran-
gers sont venus prêter leur concours:
Mme Raoul Gosselin de St-Hyacinthe
accompagnée par Mlle Alice Plante,
M. Oscar Hamel de Ste-Gertrude ac-
compagné par Mlle A. Lafond. Mlle
Albertine Caron, Yvonne Pratte, Ga-
brielle Vidal Caron, M. Albert Bé-
laud, ont tour à tour chanté de très
jolies choses avec talent; M. Lucien
Daveluy d'Yamachiche et sa petite
troupe de violonistes, ont été fort
applaudis, nous avons de fort beaux
talents musicaux à Louiseville.

Dans la pièce comique de Gavroche,
nos jeunes gens se sont surpassés....
Après la soirée, il y eut réception à
l'hôtel Lafleur et chez le Dr Auger.

—En visite chez le Dr L. A. Plante,
Mme Allard et sa fille, Mme Raoul
Gosselin de St-Hyacinthe.

A l'hôtel F. Lafleur, M. et Mme Dr
Bailey de St-Paulin, Mme Charlie
Pepler de Webster, Mass., Mlle Blan-
che Voisard de Groverndale, R. I. et
sa cousine Mlle E. Voisard de Man-
chester, N. H.

Mme Alcide Caron de Central Falls,
R. I., en promenade chez sa tante
Mme Edouard Martin.

des Ecoles Chrétiennes, est actuelle-
ment en visite à l'école des RR. Frères.

St-BARNABE

Mme Edmond Beauchemin, de Sy-
racuse, accompagnée de Mlle Beau-
chemin étaient ici la semaine dernière,
chez des parents et amis.

Mlle Eva Blais, de St-Paulin, est
ici pour une quinzaine de jours, chez
ses cousines Mlle Edith Bournival et
Berthe Matteau.

M. Antonio Héroux, est revenu,
enchanté d'une promenade de quel-
ques jours à Grand'Mère.

M. et Mme Joseph Pilote, de
Manchester, étaient de passage ici la
semaine dernière, chez leur oncle, M.
Alfred Bournival.

St-Tite

Le résultat final des recettes accu-
mulées pendant le Bazar qu'on a
donné au profit de notre Institution de
Charité nous sera rendu public
dimanche prochain. Tout laisse pré-
voir que les recettes ont été assez
bonnes.

—Notre petite ville est le rendez-
vous de nombreux visiteurs depuis le
commencement de la belle saison.
Nous y avons remarqué dernière-
ment :

M. et Mme Onésime St-Louis, de
St-Rosaire, Co. de Arthabaska, chez
leur fils M. Euclide St-Louis, bar-
bier.

Madame Clovis Gignac, de Chicago,
chez M. Onésime Gignac et autres pa-
rents.

M. Oscar Massicotte, de Waterbury,
Conn. chez son père M. F. Massicotte.

M. Lucien Côté, et sa sœur Lucie-
ne, de la rue Berri, Montréal, chez
des parents et amis.

M. Lucien Fugère, de la rue Dor-
chester, Montréal, chez le Dr Lesage.

M. et Mme Mayrand, de la rue Dor-
chester, aussi chez le Dr Lesage.

Mlle Yvonne Doucet, de St-Jacques
des Piles, chez M. Amédée L'Heureux
et autres parents et amis.

Mlle M. A. Marcotte, de Montréal,
chez M. Albert Marcotte.

Mme G. Comtois, de St-Barthé-
lémy, Madame Landry, de Hancock,
Mich. chez M. Dr Rouleau.

M. et Mme Dr Deschênes, de Sha-
winigan, chez le Dr N. L. Auger.

Mlle Cécile Lescadres, de Louise-
ville, chez E. S. de Carufel, N. P.

M. Nicolas Duval, de la Maison
Chaput, de Montréal, chez son père
M. P. Duval.

Madame J. H. Clavet, de Québec,
chez son père M. L. N. E. Lacoursière
M. B.

MM. Onésime Lebrun et Eugène
Nadeau, de Québec, chez M. J. B.
Lebrun.

Madame Simard et son fils de Mont-
réal, chez M. Amédée L'Heureux.

Madame Dr Hamelin, de Louise-
ville et Mlle Alice Desrosiers, de
Montréal, chez M. Philippe Ferron et
autres parents.

Mlle Jeanne Chevron, de St-Vin-
cent de Paul, chez sa sœur Madame
J. H. Sanschagrin.

Mlle Blanche Massicotte, de Cham-
plain, chez M. F. X. Massicotte.

Madame Ferdinand Marcotte, de
Montréal, chez M. A. Marcotte.

Les Réverentes Sœurs Laura (née

Gignac) et Chrysanthie (née Trottier)
chez leurs parents MM. Onésime Gi-
gnac et A. Trottier.

M. Eugène Trudel, de Montréal,
Mlle Emma et Jeannette Trudel, de
St-Narcisse, chez M. Philippe Fer-
ron.

M. et Mme Philémon Gagnon, de
St-Prospère, M. et Mme Joseph Ga-
gnon, de St-Stanislas, Mme Alphonse
Deveau, de St-Prospère chez M. A.
Gagnon.

Mlle Léa Rivard, de Montréal, chez
M. S. Matte.

M. et Mme Lucien L'Heureux, de
La Tuque, chez MM. Spérat et Albert
L'Heureux.

Mme J. E. Goudreau, est partie
pour une vacance de plusieurs jours
chez son père à St-Pierre les Bec-
quets.

M. et Mme E. S. de Carufel, sont
parties pour un voyage de quelques
semaines à Ste-Anne des Monts, Co.
Matane.

Le Dr Lacoursière, Mlle Alice et
M. Augustin Lacoursière sont partis
pour un voyage de plusieurs semai-
nes au Bic. Co. Rimouski, et à St-Fla-
vien.

MM. Gilles Dessureault et J. U.
Trudel, sont partis pour Joliette et
Montréal où ils représenteront le
Cercle St-Tite de l'Alliance Nationale
à la Convention de cette société qui
doit être tenue en cette dernière vil-
le.

M. Euclide St-Louis, un de nos bar-
biers les plus à la mode, vient d'inau-
gurer un service nouveau qui sera
des plus appréciés de ses nombreux
clients. A peu près chaque client au-
ra son pot à barbe particulier ce qui
contribuera beaucoup à éviter les ma-
ladies de barbe. Son exemple sera
sans doute suivi par ses nombreux
confrères, et ce, pour le plus grand
bien de la "gente barbe" !!!

Evidemment la "guerre" donne
quelque peu sur les nerfs de nos édi-
les du Conseil qui ont renvoyé, pour
l'étudier plus tard, une demande des
Membres de notre Fanfare. Nos Mu-
siciens demandaient un octroi tout
à fait raisonnable pour l'achat de nou-
veaux instruments. On a renvoyé
cette demande dans le but d'y faire
justice—après la guerre!!! Mais,
Messieurs les Echevins, la musique
adoucît les mœurs!!! donc c'est juste-
ment pendant la guerre que nos mu-
siciens auront le plus besoin de
bons instruments pour calmer quel-
que peu nos instincts guerriers, et
"la guerre", n'est-elle pas toujours à
la mode au Conseil?

Mlle Corrine Buisson de St-Tite est
partie pour une quinzaine aux Trois-
Rivières et à Victoriaville chez des
parents et amis.

Lac à la Tortue

M. et Mme J. A. Tremblay, voya-
geur de commerce, et leur bébé sont
en promenade pour une quinzaine de
jours à Ste-Geneviève de Batiscan,
chez leur parent, M. J. Massicotte.

Les vêtements Fit-Rite et Fit-
Reform pour les chaleurs sont
les plus en grande demande
chez Bondy & Beaulac.

Nous invitons le public à venir
voir notre assortiment de : plumes-
fontaines, papier à lettre, bouquets
pittoresques, cartes postales, etc., etc.
La Cie "Le Bien Public"



BROWNIE CHAUD,
N'EST-CE PAS?

Si vous désirez une boisson qui
ait bon goût, qui désaltère
mieux que toute autre chose et
qui ait des propriétés toniques,
achetez :

L'Essence d'Epinette Aromatique Williams,

Un breuvage qui est plus que "quelque chose à boire."

VENDE SEULEMENT A

La Pharmacie Williams, 20 rue Hart,

LES TROIS-RIVIERES.

La pharmacie la plus fréquentée.

ATELIER : TELEPHONE 182

RESIDENCE : TELEPHONE 495

Chs Hamelin & Fils

Entrepreneurs

Chauffages à Eau Chaud, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie,
Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre.
Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.

3 rue St-Olivier, Trois-Rivières

La Banque Provinciale

DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central : 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,588,866.11

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Vice-Président : M. W. F. CARSLLEY, De la maison en gros, Carsley Sons & Co.
Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
M. ALPHONSE RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Lée.
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires-Censeurs.)

Prés. : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Prés. : Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-Gérant du Crédit Foncier.

BUREAU CHEF.

Directeur-Gérant : TANCREDE BIENVENU.
Inspecteur en chef : J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.
Secrétaire : ALEX. BOYER.

Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir 3%
d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin
et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département
d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont
examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les noms
plus haut.)

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis
un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.

Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du
monde. Ouverture de Crédits commerciaux.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES,

J. D. PROULX, Gérant Local.

Tel. Bell 127. Bureau : 56 Des Forges

Nouvelle Découverte

DONT

LA MAISON CARIGNAN Ltée

MARCHANDS DE MEUBLES

Bureau de direction

OFFICIERS :

L. P. CARIGNAN, Président

J. ALEX. CARIGNAN,

Vice-Président.

J. ADOLPHE PELLETIER,

Secrétaire.

Z. FOURNIER, Gérant.

MEMBRE :

H. CARIGNAN.

—O—

111, Bonaventure.

A seule le secret

En vous rendant au Pavillon où nous expo-
sons nos magnifiques

"Couchettes en cuivre,"

dont nous sommes les agents, ce secret
appelé à faire sensation, vous sera
dévoilé.

—Demandez qu'on vous adresse
notre catalogue.

Comité des finances

J. ALEX. CARIGNAN.

J. ADOLPHE PELLETIER.

Z. FOURNIER.

111, Bonaventure.

Téléphone Bell 604

REDUCTIONS SPECIALES

DURANT LA

SEMAINE DE L'EXPOSITION

A. BOISSEAU

Marchand de Nouveautés

43 rue Des Forges, Trois-Rivières

A VENDRE

Une fabrique de beurre située à 24
milles de la ville bon centre d'affaires
à bonnes conditions.

A VENDRE

Un superbe cheval reproducteur
agé de dix ans, à très bon marché.
S'adresser au

If "Bureau du Bien Public"

Pour vos habits Fit-Rite et Fit-Re-
form allez chez Bondy & Beaulac coin
Bonaventure et Ste-Marie.

L'Exposition que nous ver-
rons ici du 24 au 29 sera certain-
nement une des plus belles de
tout le circuit. N'oubliez pas
qu'il y aura des envolées tous
les jours par l'aviateur Bald-
win.

Rendez-vous en foule ap-
plaudir ses exploits merveil-
leux.

16^{me} Grande Exposition de la Vallée du St-Laurent

OUVERTE A TOUT LE CANADA

à Trois-Rivières, P. Q., du 24 au 29 Aout 1914

DEPLOIEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL SANS PRECEDENT
ASCENSIONS SENSATIONNELLES EN AEROPLANE
par un des plus grands aviateurs du continent.

ATTRACTIONS LES PLUS MERVEILLEUSES
CIRQUE ET MENAGERIE AU COMPLET

Emotionnants exercices de Trapèze et autres jeux sportifs, Hippodrome, Les 6 Young Blood,
les Merveilles de la nature. Acrobates et maîtres du trapèze.

GRANDES COURSES DE CHEVAUX. 4 jours. \$20,000 en prix

L.-E. DUFRESNE, Président. P.-A. GOVIN, Vice-Pres. C.-D. HEBERT, Dir.-Secrétaire

La guerre

Visions de carnage

Sur cette terre pacifique de notre Canada, nous nous figurons mal ce que sont en réalité les horreurs de la guerre. A ce propos, la tragédie sanglante qui se joue en Europe, rend bien d'actualité cette peinture de bataille qu'Edouard Drumont traçait il y a vingt ans dans son livre : La Fin du Monde.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le choc formidable, qui met aux prises des millions d'hommes, préoccupe les écrivains et les penseurs. Il y a vingt ans déjà, Edouard Drumont, dans une page célèbre de la Fin d'un Monde, évoquait ce spectacle d'horreurs : "Quand l'heure fatidique de la grande tuerie aura sonné, on verra ces choses :

Mobilisez ! Mobilisez ! — Le fluide électrique lancé sur les innombrables fils à portée, jusque dans les coins les plus recelés de la Gaule et de la Germanie, l'ordre terrible qui est un arrêt de mort pour des milliers de poitrines gauloises et germanes.

Quelques heures après, les cavaliers alertes sont en selle et s'élancent des frontières. — Sabrez ! Sabrez au galop ! Chargez les uns contre les autres, derniers soldats des combats épiques d'autrefois !

Chargez et sabrez vite ! votre heure sera courte... car, derrière vous, arrivent et s'alignent les fusils et les canons modernes... et la grande Bataille Nouvelle va commencer.....

Quelques jours ont suffi. — Les machines rapides attelées aux longs trains de guerre ont entassé, des deux côtés de la frontière, les formidables bataillons et les redoutables canons noirs.

Les Régiments, les Brigades, les Divisions, les Corps d'armée, les Armées naguère tronçons épars, sont soudés.

Les hommes plient sous le fardeau des cartouches métalliques ; les caissons sont bondés de projectiles ; les chariots regorgent d'outils, de souliers et de vivres. Les ambulances attendent sous la croix de sang des fanions.

Le souffle des hommes et des chevaux font comme le bruit de vagues lointaines. Les vapeurs sorties de ces hommes entassés et de ces bêtes suantes montent et voilent le ciel bleu.

Quelques kilomètres séparent les Gaulois des Germains.

Ce matin, c'est jour de bataille....

Et d'abord, un grand silence : silence fait de recueillement des âmes qui vont bientôt quitter ces corps ; silence fait des épouvantes muettes, à la pensée de l'énorme hécatombe ; silence fait des prières mentales et secrètes des époux, des pères et des fils !

Tout à coup réentit, lointain et lugubre, le premier coup de canon, et deux millions de soldats répondent

par un cri sauvage au sifflement du premier projectile.

En avant ! En avant !

Les musiques guerrières entonnent les Marseillaises nationales ; les drapeaux, les étendards, les fanions frémissent ; les coups battent, les chevaux hennissent ; les commandements se croisent et se multiplient ; le ciel tremble. Les lignes immenses et profondes s'avancent les unes contre les autres... hommes et bêtes... chairs à canon !

Les batteries se déploient et prennent position.

Les infanteries marchent. On charge les pièces, on charge les armes, on remplit les magasins de fusils.

Six mille mètres séparent les gueules des canons d'acier ! deux mille mètres séparent les pointes des baionnettes... et déjà la bataille commence.

Un feu terrible s'ouvre ; canon contre canon, batterie contre batterie, groupe de batteries contre groupe de batteries.

A six mille mètres ! Pièce, feu !

Les obus foudrent le sol et éclatent ; mais, bientôt, chaque pièce a rectifié son tir et trouve sa distance et la fumée devient intense. Désormais, chaque projectile lancé éclatera, en l'air, au dessus des têtes et semera deux cent cinquante projectiles sur des surfaces couvertes d'hommes.

Hommes et chevaux sont écrasés sous cette pluie de fer et de plomb. La supériorité restera au pointeur le plus habile et le plus rapide.

Les canons se tuent entre eux, les batteries s'écrasent entre elles, les caissons se vidant. — L'avantage demeurera ainsi à celui dont le feu ne chômera pas !

Et sous ces ouragans, sous ces tempêtes, les bataillons vont s'aborder. Deux mille mètres ! mais déjà les balles de petit calibre, fines, coquettes, argentées, pointues, sifflent et tuent, frappent et traversent, ricochent et brisent ; les salves se succèdent et des nappes de balles, denses comme la grêle, rapides comme la foudre, inondent le champ de bataille.

Les canons qui ont tué les canonniers d'en face, libres alors attaquent les bataillons.

Ils lancent sur les groupes la brutale pluie de fer et les cadavres jonchent la terre ensanglantée.

Les lignes poussent les lignes, les bataillons poussent les bataillons, les réserves arrivent, et pourtant entre les deux armées que les balles et les obus fauchent, s'étend encore une longue bande, large de mille pas, qu'aucun vivant ne peut franchir.

Les munitions s'épuisent... les millions de cartouches et les milliers d'obus couvrent la terre hachée de leurs étuis de cuivre, de leurs tôles déchirées, de leur éclats tranchants... et le feu continue toujours... toujours... tant que les caissons vides seront remplacés par d'autres !

Les obus à la ménérite pulvérisent les fermes, les hameaux, les villages ;

ils démolissent et anéantissent tout ce qui est un abri, un refuge ou un obstacle.

Déjà la moitié des combattants râle et meurt ; les blessés et les morts forment comme deux remparts parallèles, épais, distants de mille pas, que les projectiles labourent, que la mitraille met en miettes... et que les vivants ne peuvent franchir !

La bataille continue, acharnée. Mille pas séparent toujours les deux armées.

A qui la victoire ? A personne... Et les salves redoublent, et les canons crachent : les unités tournoient dans cet enfer et s'abattent sous la trombe.

Soldats et chefs, pêle-mêle ! Chevaux et canons pêle-mêle !

Drapeaux et étendards, pêle-mêle ! Vivants, blessés et morts, pêle-mêle ! A qui la victoire ? A personne.....

Cependant, l'œil d'un chef, au milieu de ce grand carnage, a vu que les hommes et les munitions manquaient sur un point de la ligne ennemie... au centre... à droite... à gauche... quelque part !

Ce chef a réuni, rapidement, devant ce point faible, des canons chargés, des bataillons frais, des caissons pleins et il a lancé ce torrent à travers les deux dignes infranchissables de la zone des morts.

Il a fait un trou dans l'ennemi, il y est entré, tête baissée, pendant que ses escadrons rapides ont balayé les flancs de la colonne d'attaque.

Cette colonne infernale pénètre, comme un coin, dans le cœur de l'armée ennemie ; les vivants reprennent courage et tentent un dernier effort.

Les canons tonnent et la colonne marche toujours... semant la moitié de ses hommes... mais avançant... A son tour, elle se déploie et ouvre un feu terrible, de tous ses fusils et de tous ses canons.

Les lignes ennemies se rompent et les débris des uns cèdent le terrain aux débris des autres !

A qui la victoire ?

Le jour baisse, la nuit arrive, les ombres cachent l'horrible carnage. Les vivants brisés par la fatigue, n'ont plus la force de poursuivre ou de fuir.

Demain ! demain encore ! tant qu'il y aura des hommes, des chevaux, des canons, des fusils, des cartouches et des obus !

Ce soir, comptez vos morts et vos vivants !

A qui la victoire ?

A qui ? A Dieu peut-être... qui a résolu de faire périr sous le Déluge du fer, tous les fils qui ont oublié la parole du Christ : "Aimez-vous les uns les autres."

Edouard DRUMONT

La production mondiale des céréales

C'est le FROMENT qui vient en tête des céréales, dépassant toutes les autres, tant par la quantité que par la valeur. Si on prend le chiffre moyen de la production des céréales pour les cinq dernières années, on trouve une quantité totale de froment de 3,160 millions de boisseaux, correspondant à un poids de 86 millions de tonnes métriques (1000 kilogs ou 2,444 livres). Le boisseau ou "bushel" représente 36,351. Trois pays à eux seuls produisent la moitié de cet énorme chiffre, savoir : les Etats-Unis, qui figurent pour 660 millions de boisseaux, la Russie d'Europe, pour 541 millions, et la France, pour 328 millions. (C'est la France qui produit le plus de blé relativement à son étendue et le Canada le plus relativement à sa population.) L'autre moitié est produite par les autres pays du monde dans les proportions suivantes : Inde, 286 millions de boisseaux ; Italie, 159 ; Allemagne, 128 ; Hongrie, 120 ; Espagne, 115. Certaines contrées, qui n'ont pas une forte

production, exportent de fortes quantités parce que leur population et, par suite, leur consommation intérieure, est faible : ainsi l'Argentine produit 101 millions, le Canada 91, la Russie d'Asie 90, la Roumanie 75, et l'Australie 54 millions.

Après le froment, vient le MAÏS. Sa production est de 73.5 millions de tonnes métriques, ce qui représente 2,896 millions de boisseaux. Les trois-quarts de ce chiffre sont produits par les Etats-Unis, soit 2,286 millions. L'Angleterre, qui ne produit que 112 millions, exporte parfois plus de maïs que les Etats-Unis. Il est cultivé actuellement en Chine, en Italie, dans l'Inde, en Roumanie, en Afrique et dans d'autres pays chauds, mais très peu en Canada.

L'AVOÏNE dépasse toutes les autres céréales en volume, mais non en poids, à cause de son faible poids spécifique. La production totale est de 337 millions de boisseaux, ne faisant qu'un poids de 49 millions de tonnes. En effet, le boisseau d'avoine ne pèse que 14 kil. 5 contre 27.2 pour le froment, 25.4, pour le maïs et le riz, et 22.07 pour l'orge. Les Etats-Unis produisent 871 millions de boisseaux, la Russie 825 ; ces deux chiffres représentent plus de la moitié de la production mondiale. L'Allemagne figure pour 449 millions, la France pour 268, le Canada pour 201, le Royaume-Uni pour 187 et l'Autriche-Hongrie ensemble pour 196 millions.

Quant au SEIGLE, la Russie produit 890 millions de boisseaux, soit plus de la moitié du total du monde, et l'Allemagne 372, soit plus du quart.

L'ORGE est cultivée partout où la vigne ne vient pas, car cette céréale est largement employée à la fabrication de la bière. La Russie en produit 297 millions de boisseaux, l'Allemagne 145, les Etats-Unis 114 et le Japon 89 millions.

Le RIZ vient probablement après le froment comme importance. On n'a pas de statistiques sur la production de la Chine. Les meilleures autorités estiment ce chiffre à 24.5 millions de tonnes, chiffre supérieur à celui de 21.7 millions auquel on estime la production de l'Inde.

Le MILLET est largement cultivé dans l'Inde, en Chine, en Russie, en Afrique, au Japon et en Italie. Une variante connue sous le nom de maïs café est cultivée sur une large échelle dans le Kansas. L'Inde en produit 542 millions de boisseaux, la Chine, une grande quantité, mais probablement moins que l'Inde, la Russie d'Europe 78 millions, la Russie d'Asie 15, le Japon 12 et les Etats-Unis 5 millions.

On peut conclure de ce qui précède que les Etats-Unis dépassent de beaucoup tout autre pays pour la production des céréales. Cette production est, en effet, de 92 millions de tonnes métriques. La production de l'Inde, si on y comprend celle du millet, atteint probablement 45 millions ; si on connaissait le chiffre des céréales autre que le riz produit en Chine, ce pays viendrait peut-être le second après les Etats-Unis.

L'Europe, à l'exception de la Russie, avec une population de presque 300 millions, est dépassée par les Etats-Unis comme surface cultivée et comme production de céréales ; mais, toutefois, elle vient de beaucoup avant les Etats-Unis pour la valeur totale des produits de la culture générale.

L. D. HUGUENIN, Prof.

(D'après les statistiques).

TELEPHONE BELL 10

BOITE PO TALE 158

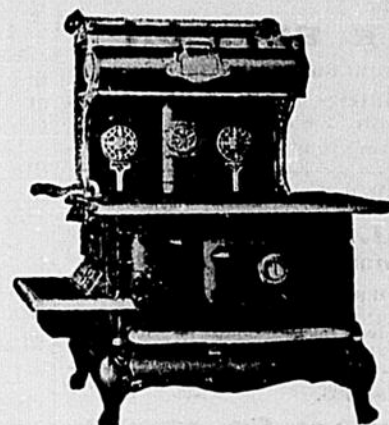
Cyrille Labelle & Cie

Des Trois-Rivières

... MARCHANDS-IMPORTATEURS DE ...

Ferronneries et Quincailleries

Assortiment général d'articles de construction. Agent des célèbres poêles Regal Favorite, Universal Favorite, Crown Favorite, Pan Favorite. Chacun de nos poêles est vendu garanti. Nous n'avons qu'un seul prix.



10 rue Des Forges.



Cloches Dubuisson, Fils. PARIS, FRANCE.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moelleux et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction. Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboures, Bronzes, etc., de l'une des plus grandes maisons : La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières. Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre, Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité : Or Français en feuilles pour décoration d'Eglise, etc.

ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre,

Trois-Rivières

Fondée en 1865

Téléphone Bell 16

O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges - Trois-Rivières

EN PLEIN QUARTIER NOTRE-DAME

La Pharmacie Badeaux

40, Champflour. Bloc Girard

(A une minute de marche de la Gare du Pacifique)

Produits Pharmaceutiques de première qualité. Médicines brevetées, Parfums, Articles de Toilette, Chocolat Lowney, Cigares, Etc. Spécialité : Prescription.

La Pharmacie Badeaux

40 rue Champflour, Trois-Rivières

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

1914 31 AOUT—5 SEPTEMBRE 1914

TAUX REDUITS sur tous les CHEMINS de FER

\$30,000.00 EN PRIX

Grandes Scenes d'Aviation

L'Hon. Cyrille F. Delage, Président, Georges Morisset, Secrétaire

HOTEL DE VILLE, QUEBEC, P. Q.

Économie de la cuisine

Un brûleur, ou quatre—une flamme basse ou élevée—un feu lent ou vif. Pas de suie ou cendres de charbon.

New Perfection

WICK BLUE FLAME Oil Cook-stove

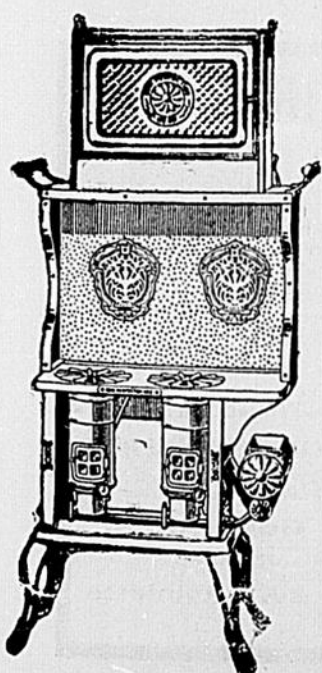
Équivalent à une meilleure cuisson à un coût moindre—et une cuisine fraîche et propre.

Grandeurs de 1, 2, 3 et 4 brûleurs avec cabinet sur le dessus, tablettes à bœuf, sèche-vaisselle, etc. Aussi un nouveau poêle avec fourneau sans feu. Chez

J. B. LORANGER, 24, Rue Badeaux

Tcl. Bell 93

L'huile Astrale donne les meilleurs résultats.



CONSULTATION
De 10 à 12 heures A. M.
2 à 4 " P. M.
7 à 8 " P. M.

TEL. 509

Dr C. A. BOUCHARD
Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.
MEDECIN-CHIRURGIEN
CHIRURGIE-GENERALE
S'occupe surtout des Maladies des Femmes, Maladies Gynéco-Urinaires,
20 DES FORGES, - Trois-Rivières.

Bureau : Tél. 509. Résidence : Tél. 126

Dr E. BUISSON
CHIRURGIEN-DENTISTE
20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.
(En face du Marché)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs.

Téléphone Bell 658 Résidence 337

Dr J. H. BELAND
CHIRURGIEN-DENTISTE
20a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.
(Bloo Carignan)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche par engagement.

Bureau : Tél. 703. Rés. : Tél. 206

Dr Eugène Bourgeois
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
37a rue Des Forges, Trois-Rivières.
(Porte voisine du théâtre "Bijou")

Téléphone 32

Dr LEOPOLD GELINAS
Chirurgien-Dentiste

LOUISEVILLE, En face de l'hôtel Lafleur

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.
Avocat
6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD
AVOCAT
3 rue Hart, Tel. 610
Résidence : 17 rue St-Pierre, Tel. 434

GEO. HENRI ROBICHON
Avocat
5a Bonaventure, Trois-Rivières

P. N. MARTEL, AVOCAT
16 Bonaventure, Tél. Bell 61
Les Trois-Rivières.

MAURICE L. DUPLESSIS
Avocat
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65
Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets
DESILETS & DESILETS
Avocats
25 - Rue Alexandre, - 25

Tel. Bell 511 Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND
Avocat
20 rue Alexandre Tél. Bell 585
Trois-Rivières.

ALBERT GRENIER, LL.L.
AVOCAT
Bureau du dimanche à St-Jite
Grand'Mère, - - P. Q.

NOTAIRES

Telephone 491

J. A. TRUDEL
Notaire
Argent à preter. Agent d'Immeubles
Coin Hart et Alexandre,
Bureau : Rue Alexandre, 3-Rivières

Boite de Poste 154 Tél. 235

J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des Greffes des Notaires
P. O. Guillet et P. L. Hubert
Assurances et Argent à Preter
40 Alexandre (Coin Hart)
Trois-Rivières

Telephone 421 ARGENT A PRETER

A. LEBRUN
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe de feu
P. Desilets, N. P.
23. Bonaventure 3-Rivières.

TELEPHONE BELL 95.

J. Adolphe Pelletier & Cie
—COURTIERS—
Spécialité : The Fidelity & Casualty Company.

Assurance à Maladie et Accident.
28 St-Frs-Xavier, Trois-Rivières
N.B.—Nous achetons et vendons des propriétés.

Bureau : Tél. 51. Résidence : Tél. 20

Dr LIONEL PLANTE
CHIRURGIEN-DENTISTE
LOUISEVILLE, Rue de la Gare

N. MURPHY, M. A. S. C.
INGENIEUR-ELECTRICIEN

Membre Montreal Electrical Society Wireless Association of America, etc. Membre organisateur de l'Association des Inventeurs du Canada, Incorporée le 20 juin 1912. Spécialité : Ouvrage en générale pour Compagnie de Téléphone et de Lumière Electrique. Achat et vente de Machines, Etc.
2 RUE HART, TROIS-RIVIERES

Chronique des Paroisses

St-Philippe

Naissances.

Le 14 août, Mde Chs. Edouard Héroux, un fils Joseph, Arthur, Jean, Maurice, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Héroux, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 août, Mme Louis Forcier, un fils, Joseph, Philippe, Ovide. Parrain et marraine, M. Philippe. Pelletier, et Mlle Azélie Dupuis.

Le 17 août, Mde Thomas Lord, un fils, Joseph, Henri, Paul. Parrain et marraine, M. et Mme William Janvier, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 août, Mme Ovide Bigné, une fille, Marie, Paule, Rhéa, Gabrielle. Parrain et marraine, M. et Mme Chs. Borromée Biron.

Mariage

Le 18 août, Joseph, Rodolphe Maillette, a Mlle Marie-Anne Nolin. Témoins, MM. J.-Bte Maillette et Ferdinand Nolin, pères des époux.

Le Bienheureux Vianney

La Fabrique a fait l'acquisition d'une magnifique statue du Bienheureux Jean-Marie Vianney, curé d'Ars. La bénédiction de cette statue a eu lieu dimanche, dernier, à 8 heures, par Mgr Baril, administrateur du diocèse.

Mgr, dans une instruction bien inspirée, nous a démontré les vertus éminentes de ce saint prêtre, qui a été choisi par le Souverain Pontife, comme le patron et le modèle du clergé séculier. Nous avons remarqué, avec plaisir, que les paroissiens ont répondu à notre appel, en assistant en grand nombre, puisque l'église était remplie à cette belle cérémonie religieuse, dont nous garderons le souvenir.

Notre-Dame des Sept Allégresses

Jeune homme, qui t'agites dans l'attente et qui voudrais percer le nuage, pense toujours à celle que ton cœur appelle, à la jeune fille qui sera ta femme. Le secret de Dieu la cache à tes yeux plaise à tes bons anges qu'elle ait grandi à son ombre ! Le bonheur dont le tourment te remplit, ne l'a pas visité encore, même en songe ; elle se contente du bonheur qu'elle donne, elle le répand autour d'elle, à son foyer, avec le doux rayonnement de son innocence. Le meilleur de l'âme de sa mère coule silencieusement dans la sienne, y laissant un miel. Peut-être son père est las, croyant moins à ce qu'il a cru, en peine des années qui s'en vont et qui ne reviendront plus ; il venait devant elle : lorsque passa sur son

Courrier de la Cité

M. Ovide Baribault, E. E. L. était ici lundi.

Mlle Mariette Côté, d'Arthabaska était aux Trois-Rivières mercredi.

Mme P. N. Martel passe quelque temps à Arthabaska chez son frère M. Auguste Quesnel.

M. J. E. Lamoureux, M. D. était aux Trois-Rivières dimanche, l'hôte de M. Georges Méthot.

Mme James Malone est revenue ces jours derniers d'un voyage de quel-que temps à Ste-Catherine, Ont.

Mlle Jeanne Sauvageau et Germaine Durand passent la semaine à St-Maurice.

M. Georges St-Pierre, employé de la Banque Hochelaga, est actuellement en vacances.

M. Pierre Badeaux, E. E. D., est venu passer une semaine dans sa famille à Pointe du Lac les Bains.

MM. Chas Lafond, architecte, de cette ville et J. A. Lebrun, N. P. sont à Toronto pour quelques jours.

M. et Mme J. A. Désy sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Old Orchard.

MM. Renaud Lavergne et Auguste Quesnel, avocats, d'Arthabaska, étaient de passage aux Trois-Rivières, au commencement de la semaine.

Mlle Rita Guin est revenue lundi d'un voyage de quelques jours chez son oncle M. le Juge Lebeuf, à Batiscau.

L'Hon. Juge F. S. Tourigny est parti mardi pour Montréal où il est allé consulter les médecins de la métropole.

L'eau est actuellement très basse sur le St-Laurent et l'on craint que la navigation ne soit fortement entravée d'ici à quelques semaines.

Garde-malade

Madame Philippe Désilets, offre ses services comme garde-malade ; donnera satisfaction.
S'adresser au No 13 rue St-Sévère, Trois-Rivières.

front la fraîcheur de ses caresses, il sourit à la vie ; il souriait même à la mort ; et souvent, dans un cœur où la flamme s'éteint, on a vu le nom de Dieu se réveiller sous le baiser d'une vierge.

Votre sort à tous deux n'est pas égal. La jeune fille n'est encore qu'un seuil de la vie ; accoudée au bord du mystérieux avenir, elle laisse ses beaux yeux tranquilles encore sur la mer, la grande mer, tandis que le jeune homme, même le plus noble, a déjà tout deviné. Il contemple l'immensité avec des regards troubles, profonds et tristes.

DE LACOMBE

MARIAGE

Le 10 août unissait leurs destinées au pied des autels, M. Honoré Richard et Mlle Lydia Milette. Servaient de témoins : M. Olivier Richard, père de l'époux, et M. Joseph Milette, père de l'épouse.

—NAISSANCES—

Joseph, Francis, Willie, fils de Eugène Bergeron et de Corinne Masse. Parrain : Francis Masse, oncle de l'enfant, marraine : Palmyre Demers, tante de l'enfant.

Marie, Armande, Yvette, enfant de Edouard Mailhot et de Anna Cormier. Parrain et marraine : David Cormier et Zénaïde Leblanc, grands-parents de l'enfant.

Marie, Alice, Bibiane, enfant de Joseph Saint Onge et de Evelina Saint Louis. Parrain et marraine, Fandy Mailhot et Lydia Saint Onge, oncle et tante de l'enfant.

—SEPTUAGES—

Mais, si ton enfant ne revient pas, dis-toi, pauvre mère, que c'est toi qui vas à lui. Il te sera rendu, à jamais rendu. Il ne mourra plus, dans un printemps qui ne passera pas. Chaque saison, chaque jour, chaque heure que tu remplis de tes sanglots, vous approche de l'éternel embrassement. Encore un peu de temps, et vous serez comme si vous ne vous étiez pas quittés. Il aura changé ta douleur en un bonheur plus grand encore ; et toi, tu lui auras donné la dernière joie qui lui manquerait au ciel, celle de te posséder sans fin.

DE LACOMBE

Joseph, enfant de M. Léger Sanschagrin, échevin et de Anna Paradis décédée à l'âge de deux mois.

Mlle Marie-Ange Dubé, décédée à l'âge de onze ans.

Joseph, Auguste St-Arneault, décédé à l'âge de un mois.

Mme Adam Gauthier, née Alma Labranché, à l'âge de dix-sept ans.

Mme Ovide St-Pierre, née Emilia Bouchard, à l'âge de vingt-trois ans.

Mme Benasai, de New-York est en promenade aux Trois-Rivières chez sa sœur Mme Louis Lachance, pour une couple de mois.

Mme T. Heney de Nicolet était en pronade la semaine dernière chez sa sœur Mme Vve Philippe Duval ainsi que son petit-fils H. Smith.

Le programme des courses qui auront lieu la semaine prochaine sur le terrain de l'exposition est tout à fait attrayant et les amateurs s'en promettent.

Mlle Julia et Eva Bondy en vacances aux Trois-Rivières depuis une semaine sont parties samedi dernier pour Shawinigan Falls accompagnées de leur cousine Mlle Diane Dufresne. Elles sont les hôtes de Mme docteur J. A. Dufresne.

Son Honneur le Maire Tessier vient de proclamer la journée du 27 août courant comme fête civique, à l'occasion de la Grande Exposition de la Vallée du St-Laurent.

Le passage des ponts du St-Maurice sera aussi gratuit durant toute la semaine.

Le concert donné dimanche soir dernier par l'Union Musicale a excité l'admiration de tous les vrais amateurs de belle musique. La beauté des morceaux et la maîtrise avec laquelle ils ont été rendus nous donnent droit d'être fiers de notre corps de musique.

On nous informe que le nouveau bateau passeur de la Corporation sera terminé dans la première semaine de septembre. Le traversier devait être terminé au 1er août mais on a dû cesser les travaux par suite des réparations que l'on a dû faire au Storstad. A tout événement, la population des deux rives attend avec anxiété l'inauguration du nouveau service.

Des malfaiteurs ont tenté vendredi dernier de faire dévier un auto sur la route de St-Louis de France, en barrant le chemin avec un long fil de fer. Heureusement, la corde était tendue trop bas et la machine put passer par dessus. Le grand connétable Doyon averti de la chose a arrêté quatre jeunes cultivateurs qui seront passés en revue aujourd'hui ou demain par le magistrat Marchildon. Ces vilains farceurs méritent à coup sûr une sévère réprimande.

De retour

Mme T. E. Lymburner de cette ville est de retour de promenade. Elle a passé plusieurs semaines au vieux manoir de Champlain ; elle visita plusieurs amies.

Enchantée de ses voyages, qu'elle soit parmi nous : "bienvenue."
"Une amie"

Les travaux de macadamisage sur la rue St-Olivier sont maintenant presque terminés. Les propriétaires et les locataires demeurant sur cette rue sont heureux de cette innovation qui va les délivrer des ornières du printemps.

Nous nous réjouissons grandement des progrès faits par notre équipe de Base Ball. La victoire qu'ils ont remportée dimanche dernier sur le club Grand'Mère et le nombre de points qu'ils ont enregistrés démontrent suffisamment que nos porte-couleurs se sont mis à l'œuvre pour de bon. Espérons qu'ils marcheront à l'avenir du succès en succès.

Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves est arrivé mardi après midi à l'encolure des rues Des Forges et Notre-Dame. Mlle Florence Hennessy employée à la Prudential Insurance Co. était descendue à l'étage inférieur, au bureau du Dr Dohan, lorsque s'étant penchée dans une fenêtre pour regarder sur le trottoir elle eut le vertige et vint s'affaisser sur le ciment.

On fit mander le médecin en toute hâte et on lui prodigua les meilleurs soins. Son état est des plus satisfaisants ce matin.

Juliette Gauthier chantera aux Trois-Rivières en septembre

UN BRILLANT CONCERT

EN PERSPECTIVE
Le premier important événement musical de la saison qui s'approche sera la première apparition aux Trois-Rivières de la charmante cantatrice canadienne française mademoiselle JULIETTE GAUTHIER des opéras de Milan et Boston. Cette éminente artiste vient d'arriver au Canada après une absence de sept années en Europe et elle se fera entendre dans les principales villes de son pays natal à l'automne. Le concert aux Trois-Rivières aura lieu tout probablement dans la dernière semaine de septembre. Ce sera tout un événement artistique et social aussi car Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier patroniseront ces concerts. Lady Laurier s'intéresse beaucoup à Mlle Gauthier qui est une des plus charmantes cantatrices que l'on puisse rencontrer. Elle est la sœur de Madame Eva Gauthier dont les succès en Europe et en Australie sont très nombreux.

Plusieurs artistes en renom accompagneront Juliette Gauthier à son concert ici. Nous en parlerons bientôt.

Beau geste patriotique de la Colonie Syrienne

Notre colonie syrienne du district des-Trois-Rivières accomplit présentement un acte patriotique qui ne peut mériter que les plus grands éloges. Ayant décidé de prendre part à la défense de l'Empire, en autant que la chose leur est possible, les membres de la colonie syrienne viennent d'organiser depuis lundi une souscription dont le montant sera remis à la société ambulancière de notre Croix Rouge Canadienne.

La souscription commencée de lundi dernier se poursuit d'une manière très encourageante. MM. Camille Courty et Camille Barakatt ont prélevé des membres de Grand'Mère et de Shawinigan un montant considérable, et tout porte à croire que les syriens des Trois-Rivières ne se montreront pas moins généreux. La liste sera close la semaine prochaine, et le montant remis à M. le Maire Tessier qui fera parvenir la contribution à la Croix Rouge.

Nous donnerons la semaine prochaine le résultat de cette initiative prise par les membres de notre colonie syrienne.

Retour à la santé

Nous lisons dans un journal publié à Portland, Maine, l'entrefilet suivant :

"Les catholiques de Westbrook, Maine, et aussi les citoyens non-catholiques, seront heureux d'apprendre la récente nomination du Rév. M. Alexandre Dugré à la jolie et intéressante paroisse de Fairfield, Maine, située à une couple de milles seulement de Waterville. Pendant une douzaine d'années, le Rév. Alexandre Dugré, fut recteur permanent de l'importante paroisse de l'église St-Hyacinthe, de Westbrook.

Il y a un peu plus de trois ans, le mauvais état de sa santé le força d'abandonner son ministère actif et il alla prendre du repos et aussi refaire sa santé dans la cité de Biddeford, où il avait autrefois été vicaire du Rév. P. E. Dupont, et pendant son absence, il fut remplacé à Westbrook par Très Rév. Monseigneur Hamel.

La nouvelle de la nomination du Rév. Alexandre Dugré à une paroisse, a causé ici une grande joie, car elle indique à ses nombreux amis, son retour à la bonne santé d'autrefois, qui lui permet de retourner encore à la charge active du ministère paroissial."

Les Trifluviens, en lisant cet entrefilet, partageront aussi la joie des catholiques du diocèse de Portland, car le Rév. M. Alexandre Dugré qui résidait autrefois parmi nous, a laissé dans sa ville natale un agréable et permanent souvenir.

Nous lui offrons nos félicitations et nos meilleurs souhaits, à l'occasion de son retour à la santé et à la reprise de son ministère actif.

Courriers

Maskinongé

—NOYADE—

La nouvelle de la noyade du jeune Alcide Déziel a jeté l'effroi dans notre paisible paroisse, lundi matin, le 17.

L'heure du déjeuner était arrivée lorsque Mme Déziel s'aperçut que son petit garçon, parti depuis environ une demi-heure, pour aller, en chaloupe, traverser la rivière à sa petite sœur, n'était pas encore revenu.

Elle envoya un de ses enfants l'appeler pour déjeuner. Celui-ci, à son grand étonnement, ne reçut pas de réponse et aperçut au milieu de la rivière, mais son petit frère avait disparu. Mme Déziel alla à son tour l'appeler, mais on constata bientôt la trop triste réalité.

Bientôt la nouvelle se répandit dans les environs et plusieurs citoyens charitables s'empressèrent d'aller prêter leur aide généreuse à leur estimable concitoyen. M. Joseph Déziel, père du petit infortuné. Après quatre heures de recherches infructueuses, M. Napoléon Pellerin et son fils, Joseph, réussirent à repêcher le cadavre à peu près à trois quarts d'arpents de l'endroit fatal.

On doit des remerciements à MM. H. Patry, Edouard Manseau, O. Déziel, D. DeGrandpré, O. Beauvais, J. Beauvais, C. O. Lemire, Jos. Guinard, Art. Baril, M. J. Pellerin, etc, pour le zèle qu'ils ont mis à la recherche du cadavre du petit noyé.

Les funérailles ont eu lieu le 19 au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le M. chanoine J. Ferdinand Beland, curé et parent du défunt.

La collecte fut faite par MM. Doré Lafrenière et Ephrem Déziel, les porteurs étaient : MM. Henri P. Vasse, R. Lafrenière, O. Beauvais et Antonio Déziel.

Le convoi funéraire était conduit par M. Hormisnas Lafrenière et le deuil par MM. Joseph Déziel, père du défunt, Amable Déziel et Frs Lemire, ses grands pères, Frs Déziel, son grand-oncle, J. O. Déziel, Joseph Lafrenière, J. Bte Bastien, Jos. Beland, ses oncles, et autres.

Nos plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

—M. l'abbé A. Magnan, de Québec, était l'hôte de son frère, M. Ernest Magnan, lundi.

Mlle C. et G. Magnan sont partis à Montréal pour une huitaine.

—Dimanche le 16, a été baptisée M. Jeanne, enfant de Philas Carle et de Ludvina Croisetière. Parrain et marraine, M. et Mme Philas Mondif, oncle et tante de l'enfant.

St-Thomas de Caxton

Dimanche dernier le 16 août, le club St-Thomas, est venu faire visite au club Caxton. Ces derniers ont gagné avec 11 points de majorité. Nous leur lançons un défi pour le 30 du mois.

—Samedi dernier le 15, M. Léon Bussière et Adélard Ricard, partaient pour une promenade de quelques jours à St-Léon.

—Mardi le 18, M. et Mme Hormisnas Boisvert, leur belle-sœur Mme Max. Boisvert, partaient pour Louiseville.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ovide Rochelleau que nous publions dans une autre page.

Les Chaussures que nous vendons

Si vous portez nos chaussures, qui que vous soyez, homme, femme ou enfant, nous osons dire que jamais vos pieds n'ont été aussi confortables.

Le secret est celui-ci : les hommes qui font les chaussures que nous vendons sont compétents et des plus habiles.

Laissez-nous vous vendre une paire de ces chaussures.

A. CORBEIL

32, Rue Des Forges

G. COURTOIS, Gerant.

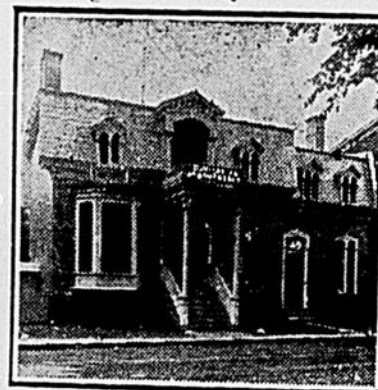
On répare les Chaussures.

Tél. Bell 546



HOPITAL DU Dr. BOURGEOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q.



Médecine, Chirurgie Générale, Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles, Accouchements, Rayon X, Radiographie par les appareils les plus nouveaux. Spécialité Médicale (Haute fréquence.)

Un médecin interne résidant à l'Hôpital est continuellement au service des malades.

Ambulance-Automobile pour le transport des malades à l'Hôpital ou ailleurs.

POUR APPELER L'AMBUANCE, TELEPHONEZ No. 196

Pour toutes informations s'adresser au

Docteur Bourgeois,

PROPRIETAIRE.

47 et 49 Av. Laviolette

Tél. 176

Boîte Postale 38